

Cycle Pluridisciplinaire d'Études Supérieures (CPES)

Parcours Humanités, filière Histoire

Université Paris Sciences Lettres

Mémoire de troisième année

Fréquence Gaie, une radio qui voulait être libre

Obtenir une reconnaissance étatique en tant que radio homosexuelle tout en
préservant son autonomie vis-à-vis du mouvement gai et des radios libres
(1981-1983)



Logo de *Fréquence Gaie*, juin 1982. Crédits : Michel Orlandini

Léonard PAUCHON

Sous la direction de Monsieur Guillaume Roubaud-Quashie

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
DÉVELOPPEMENT	17
I. Une radio née du tissu militant homosexuel portée par une ambition d'indépendance	17
A) A l'origine de <i>Fréquence Gaie</i> , des logiques de sociabilité homosexuelles	17
B) La mise en onde permet à la radio de fédérer, mais entraîne des conflits internes et une nécessaire restructuration	21
C) Parler aux homosexuels et les représenter : une position disputée	28
II. Le combat de <i>Fréquence Gaie</i> pour obtenir la reconnaissance institutionnelle de la radio tout en conservant son autonomie	38
A) Face au refus de la dérogation, la quête de légitimité de <i>Fréquence Gaie</i>	38
B) « On ne marie pas comme cela des pédés » : la tentative contrariée de regrouper <i>Fréquence Gaie</i> avec d'autres radios	46
CONCLUSION	54
BIBLIOGRAPHIE	56
SOURCES	62

REMERCIEMENTS

Avant toute chose, j'adresse mes plus sincères remerciements à Nina Aprikian, partenaire particulière du CPES, avec qui j'ai passé de longues journées aux Archives nationales, rendues bien moins effrayantes grâce à sa présence. Plus largement merci à mes ami.es qui m'ont rappelé qu'il y avait une vie en dehors du mémoire, mais s'y sont aussi intéressés et m'ont relu, particulièrement Héloïse, Ambre et Bérénice. Merci aussi à ma famille, dont la présence donne tout son sens à la notion de maison.

Merci aux institutions qui m'ont ouvert leurs portes et permis d'accéder à des archives précieuses : les Archives nationales, et particulièrement Mme Vanessa Szollosi, qui a fait pour moi un premier tri dans les cartons d'archives non inventoriés de Geneviève Pastre, ce mémoire n'existerait pas sans elle ; les Archives de la Préfecture de police ; le chaleureux Centre LGBT ; la BnF et l'Inathèque, pour leurs inépuisables fonds.

Merci aux historiens qui m'ont accompagné au cours de ce chemin : M. Mathias Quéré, historien spécialiste du sujet sur qui j'ai pu compter tout au long de l'année pour répondre à mes questionnements ; M. Guillaume Roubaud-Quashie, pour son accompagnement rigoureux et les quelques coups de pression nécessaires ; M. Philippe Masanet, premier professeur à nous avoir accueillis sous la coupole du Lycée Henri-IV et auditeur assidu de *Fréquence Gaie*. Un immense merci aux professeurs passionnés rencontrés pendant ces trois années de CPES de m'avoir transmis leurs rigueurs et méthodes historiques. Je remercie également particulièrement M. François Gaüzere, professeur d'histoire en classe de première qui m'a donné l'envie de poursuivre dans cette voie après le baccalauréat grâce à ses cours passionnants.

Merci à Nicolas, qui m'a ouvert un nombre de portes incalculables. Quelle ne fut pas ma surprise lorsqu'il me dit que son amie, Catherine Barluet, graphiste, travaillait actuellement sur un livre de photos sur *Fréquence Gaie*. Elle eut la générosité de m'ouvrir en grand son atelier, et de débloquer, à son tour, de nombreuses portes. Enfin, merci aux anciens animateurs et membres de *Fréquence Gaie*, Marc et Christine, qui font vivre la mémoire de la radio et ont gentiment accepté de répondre à mes questions. Ils m'ont raconté leurs histoires intenses dans cette station hors du commun. Je n'ai pas eu l'opportunité de la retranscrire intégralement dans ce mémoire du fait de ma problématique, mais je ne l'oublie pas, et espère pouvoir la transmettre un jour sous quelque forme que ce soit.

Ce mémoire a aussi vocation à servir à d'autres chercheurs. Le premier défrichage que j'ai eu la chance de faire en appelle à d'autres. Il reste encore à consulter les archives conservées par *Radio FG*, descendant de *Fréquence Gaie*, ainsi qu'à faire de nombreux entretiens avec les dizaines d'animateurs et bénévoles de la radio. Ce mémoire se veut donc une première pierre posée à l'édifice d'une histoire qui reste encore largement à écrire.

INTRODUCTION

Le 10 septembre 1981, en tournant le bouton rotatif d'un transistor ou d'une chaîne radio sur la bande à modulation de fréquence (F.M.), il était possible, au milieu des dizaines de radios libres qui émettent dans la région parisienne, au niveau de 90 MégaHertz (MhZ), d'entendre une boucle sonore de 12 minutes¹. Il s'agit de *Fréquence Gaie*, une radio « pour et par les homosexuels(les) », « une radio gaie à l'opposé des radios tristes² », comme le scande une des premières affiches promotionnelles de la station.

Nous nous intéresserons, dans ce mémoire de recherche, à l'émergence de *Fréquence Gaie*, de juillet 1981, date de sa création, à février 1983, lors de l'obtention de sa dérogation au monopole d'État, signe de sa reconnaissance légale. La radio se structure durant cette période autour de son identité homosexuelle, à commencer par son nom : *Fréquence Gaie*, en référence à la fréquence sur laquelle une radio émet, et à l'orientation sexuelle que se donne la station. Le terme *gai*, ici accordé au féminin, est popularisé dans les années 1970 après un aller-retour sémantique entre la France et les États-Unis. Il désigne l'homosexualité sans recourir au lexique médical ni à l'argot genré tel que *pédé*, et permet donc d'inclure hommes et femmes sous une même appellation³. Tout en parlant directement à la communauté, qui connaît le *Gai Pied*, ce nom maintient un flou sur la nature exacte de la station grâce à la double signification du mot *gai*, une précaution dans un contexte où la presse homosexuelle reste exposée à la censure et les radios sont interdites⁴. Ses bénévoles sont principalement des

¹ Patrick OGER, « Une petite idée en juin », *Le programme de Fréquence Gaie* (brochure), Juin 1982, p.4.

² Affiche de promotion de Fréquence Gaie dans « Presse gaie : la fin du journal intime », *Masques*, Hiver 1982/83, n° 16, p. 113.

³ Sylvie CHAPERON, Le genre et l'histoire contemporaine des sexualités, *Hypothèses*, 2005, vol.1, n° 8, pp. 333-341.

⁴ Pablo ROUY, « La Libération Gaie par la radio », *La Fièvre, le feuilleton des luttes*, mis en ligne le 4 septembre 2024, 3:15 min, URL : <https://podcast.ausha.co/la-fievre-annonce/le-feuilleton-des-luttes-saison-5-pablo-rouy-partie-1> (consulté le 04/06/2025).

hommes homosexuels mais on compte tout de même 10% de femmes lesbiennes ainsi que des personnes bisexuelles⁵, réunis par l'envie de participer à cette aventure sur la bande F.M. en tant qu'homosexuels pour un public homosexuel (puis également hétérosexuel)⁶. Les présidents du Conseil d'Administration de la radio durant cette période sont successivement Patrick Oger (de juillet à décembre 1981), Luc-Olivier Bézu (de décembre 1981 à juin 1982), et Geneviève Pastre (de juin 1982 à janvier 1984).

Avant *Fréquence Gaie*, quelques initiatives radiophoniques spécifiquement homosexuelles sont menées tandis que la bande hertzienne commence à être investie par les « radios pirates⁷ » et que l'homosexualité, du fait des actions du Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire (FHAR) et du Comité Urgence Anti-Répression Homosexuel (CUARH), ainsi que des groupes plus locaux (Comité Homosexuel d'Arrondissement et Groupe de Libération Homosexuel) est progressivement visibilisée⁸. Il s'agit de Radio Mauve, créée en janvier 1978 à l'occasion du festival de film homosexuel du cinéma La Pagode, devenue ensuite Radio Fil Rose, une radio homosexuelle n'émettant que quelques heures par semaine de façon plus ou moins régulière entre le printemps et l'été 1978⁹. Les bénévoles doivent alors composer avec les brouilleurs de Télédiffusion de France (TDF), l'organisme public chargé de contrôler la bonne répartition des fréquences, et ils finissent par abandonner l'émission du fait de ces contraintes techniques¹⁰. Le 10 mai 1981, l'élection de François Mitterrand annonce un tournant décisif pour le paysage audiovisuel français, du fait de ses prises de position en faveur des radios pirates. Ce tournant est effectivement pris grâce au travail

⁵ Entretien téléphonique avec Christine Braunshausen, le 7 juin 2025.

⁶ Propos recueillis par Gérard EMMANUEL, « Un an déjà », *Homophonies*, n°25, novembre 1982, pp. 18-19.

⁷ Thierry LEFEBVRE, *La bataille des radios libres : 1977-1981*, Paris, Nouveau monde, 2008, 424 p.

⁸ Mathias QUÉRÉ, *Quand nos désirs font désordre. Une histoire du mouvement homosexuel en France, 1974-1986*, Montréal, Lux, 2025, pp. 82-94.

⁹ Charles FAURE, « Radio Paris Gay 1981 », *Gai Pied*, n° 31, octobre 1981, p. 3.

¹⁰ Pablo ROUY, « La Libération Gaie par la radio », *La Fièvre, le feuilleton des luttes*, mis en ligne le 4 septembre 2024, 01:20 min, URL : <https://podcast.ausha.co/la-fievre-annonce/le-feuilleton-des-luttes-saison-5-pablo-rouy-partie-1> (consulté le 04/06/2025).

politique mené par les associations regroupant diverses radios libres (l'Association pour la Libération des Ondes, la Fédération Nationale des Radios Libres, la Fédération Nationale des Radios et Télévisions Libres et Indépendantes, parfois en concurrence) pour faire évoluer le cadre légal qui régit le secteur¹¹. *Fréquence Gaie* émet dès septembre 1981 et remplit progressivement sa grille des programmes afin d'émettre 24 heures sur 24¹². Les émissions les plus citées dans les travaux de recherche et articles qui mentionnent *Fréquence Gaie* sont les petites annonces de Jean-Luc Hennig et Guy Hocquenghem, puis de Michel Coquet, réputés pour envoyer deux « reporters-express » à moto directement chez les appelants afin de vérifier la véracité des informations données à l'antenne¹³. Si *Fréquence Gaie* est alors effectivement novatrice et très populaire à l'époque pour ce créneau de libre-antenne¹⁴, il ne faut pas négliger l'importance du l'antenne, consacré à un ensemble de sujets culturels et sociaux, d'information et du quotidien, tels que l'émission matinale « Homosphère » et les journaux d'information « Fréquence-Midi » et « Fréquence-Soir »¹⁵.

Champ de recherche et historiographies

Fréquence Gaie, en tant que radio libre et organisation revendiquant une identité homosexuelle, est au croisement de deux champs historiques : d'une part de l'histoire culturelle, plus précisément de l'histoire des média, et même de la radio ; d'autre part des études gaies et lesbiennes, plus largement appelées *queer studies* dans le milieu universitaire anglophone, et plus spécifiquement dans notre cas l'histoire de l'homosexualité, et même l'histoire des mouvements homosexuel et lesbien dans les années 1980. Une analyse plus approfondie gagnerait à mobiliser un éventail disciplinaire élargi, incluant notamment la

¹¹ Emmanuel PONTNEAU, « L'officialisation des radios libres en France de 1981 à 1984 », Mémoire de maîtrise, Histoire, sous la direction d'Antoine PROST et d'Annie FOURCAUT, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 1997, pp. 26-28.

¹² Patrick OGER, « Une petite idée en juin », *Le programme de Fréquence Gaie* (brochure), Juin 1982, p. 4.

¹³ « Double-Face », *Le programme de Fréquence Gaie* (brochure), Juin 1982, p. 15.

¹⁴ Mathias QUÉRÉ, *Quand nos désirs font désordre*, op.cit., 2025, p. 135.

¹⁵ *Le programme de Fréquence Gaie* (brochure), Juin 1982, 28 p.

sociologie des organisations ou l'ethnomusicologie¹⁶, afin de saisir toute la complexité de cet objet d'étude. Nous nous concentrerons toutefois ici sur les deux champs de recherche principaux, tout en intégrant ponctuellement certains apports issus de la sociologie de l'action publique.

L'historiographie de *Fréquence Gaie* est un vaste point d'ombre dans l'histoire de la radio comme dans l'histoire de l'homosexualité. Tout d'abord parce que l'histoire de la radio et de l'homosexualité n'ont été pleinement investies que depuis une vingtaine d'année dans le champ universitaire français, et la période contemporaine y reste assez peu traitée.

Les chercheurs, qui étudient spécifiquement la radio et publient des ouvrages sur ce sujet, se situent majoritairement en dehors du champ universitaire ou bien sont marginaux en son sein, et sont parfois à la fois universitaires et professionnels de radio. Jean-François Têtu, professeur à Sciences-Po Lyon, parle ainsi de « média délaissé » pour qualifier les études universitaires consacrées à la radio, par comparaison, notamment, avec celles étudiant la presse¹⁷. La difficulté d'accès aux sources primaires explique grandement la disparité entre ces médiums. Du fait de leur nature sonore, les émissions radios ne sont conservées que si elles sont enregistrées sur des cassettes, et ce, par des particuliers ou sur des initiatives individuelles, jusqu'à la création de l'Institut National de l'Audiovisuel en 1975, et la création du dépôt légal en 1992 (enregistrement systématique des émissions), soit un siècle après l'instauration du dépôt légal de la presse en 1881¹⁸. Aussi, quand ces enregistrements existent pour la période étudiée, ils sont parcellaires, conservés dans des fonds privés, à

¹⁶ Cela permettrait de s'intéresser à son aspect fédérateur, à partir des années 1990, grâce à la musique techno, tel que montré dans le livre photographique d'Olivier DEGORCE, mis en page par Catherine BARLUET, *Radio FG*, Paris, Hoebeke, à paraître.

Voir aussi John GILL, *Queer Noises*, Londres, Cassell, 1995, 192 p. ; Sophie FULLER, Lloyd WHITESELL, *Queer Episodes in Music and Modern Identity*, Urbana et Chicago, University of Illinois Press, 2002, 324 p.

¹⁷ Jean-François TÊTU, « La Radio, un média délaissé », *Hermès*, 28 mai 2004, n°38, pp. 63-69

¹⁸ Marine BECCARELLI, « Mémoire des ondes. Les archives de la radio française », *Sociétés & Représentations*, 2 juin 2020, n° 49, vol. 1, pp. 181-190. URL : <https://doi.org/10.3917/sr.049.0181> (consulté le 20/11/2024).

l'exception de ceux, encore rares, donnés aux institutions publiques, ou commençant à être numérisés et publiés en ligne¹⁹. De plus, les ouvrages de synthèses, tels que ceux de l'historien Christian Brochand²⁰ ou Jean-Noël Jeanneney (également président de Radio France entre 1982 et 1986)²¹, balayent rapidement la période des radios libres, considérée comme un passage éphémère entre le monopole de l'audiovisuel public et l'instauration des radios commerciales. Dès 1981, le Comité d'Histoire de la radiodiffusion est créé, et avec lui une revue, les *Cahiers d'Histoire de la Radiodiffusion*, qui a défriché, année après année, les événements et contenus produits sur différentes radios, libres comme étatiques. *Fréquence Gaie* n'y est cependant mentionnée que lorsqu'elle se manifeste dans l'espace public, comme en juillet 1982²². Plus récemment, le Groupe de Recherches et d'Études sur la Radio a été fondé dans l'optique de développer et fournir une plus grande visibilité aux études faites sur la radio, grâce à sa revue en ligne *Radiomorphoses*. Il convient toutefois de souligner l'existence de quelques travaux notables parus depuis une vingtaine d'années. Thierry Lefebvre, maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, demeure l'un des rares chercheurs à s'être penché tout au long de sa carrière sur la question des radios libres, en étudiant les radios libres avant notre période²³, ou en dressant une monographie de la radio Carbone 14²⁴. Par ailleurs, on peut observer l'augmentation des mémoires de fin d'études et thèses qui prennent la radio comme objet d'étude, parfois éditées par la suite. D'un point de vue purement institutionnel, les travaux d'Emmanuel Pontneau²⁵ et

¹⁹ Un auditeur anonyme de *Carbone 14* a ainsi diffusé en ligne les enregistrements de ces cassettes sur un blog dédié à la radio. URL <http://radio.carbone.14.free.fr/> (consulté le 12/05/2025).

²⁰ Christian BROCHAND, *Histoire générale de la radio et de la télévision en France, Tome III, 1974-2000*, Paris, La Documentation française, 2006, 720 p.

²¹ Jean-Noël JEANNENEY, *Une histoire des médias, des origines à nos jours*, Paris, Seuil, 2011 [1^{re} éd. 2001], 464 p.

²² « Année radiophonique 1982 », *Cahiers d'histoire de la radiodiffusion*, juillet-septembre 2012, n°113, p. 57.

²³ Thierry LEFEBVRE, *La bataille des radios libres : 1977-1981*, Paris, Nouveau monde, 2008, 424 p.

²⁴ Thierry LEFEBVRE, *Carbone 14 : légende et histoire d'une radio pas comme les autres*, Paris, INA, 2012, 228 p.

²⁵ Emmanuel PONTNEAU, « L'officialisation des radios libres en France de 1981 à 1984 », Mémoire de maîtrise, Histoire, sous la direction d'Antoine PROST et d'Annie FOURCAUT, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 1997, 140 p.

d'Agnès Chauveau²⁶ retracent l'évolution de la régulation des radios libres, respectivement du point de vue législatif et de la Haute Autorité. Anaïs Kien a dressé avec finesse le paysage extrêmement riche de cette période de mutation²⁷. De nombreuses monographies ont également été rédigées, prenant pour objet une radio libre spécifique, telle que Radio Libertaire²⁸, Lorraine Coeur d'Acier²⁹ ou encore Ici et Maintenant³⁰. C'est dans la continuité de ces approches monographiques que s'inscrit le présent travail. Les travaux de Marine Beccarelli sur la radio de nuit ont permis de mettre en avant l'évolution des programmes lors de cet espace temporel particulier³¹. Si elle mentionne brièvement *Fréquence Gaie*, émettant en continue, nuit comprise, elle ne se réfère qu'au site *Hexagone Gay*, désormais clôt, et dont les sources étaient principalement les articles du magazine *Gai Pied*³².

De même, l'histoire de l'homosexualité, bien qu'existante, demeure relativement marginale dans le champ historiographique jusqu'au début des années 2000³³. Comme le souligne Marianne Blidon (pour le cas de la géographie, mais cela peut, dans une certaine mesure, être généralisé), elle fut longtemps jugée par les acteurs dominants du champ universitaire comme illégitime, ce qu'elle explique grâce à la notion de « contagion du

²⁶ Agnès CHAUVEAU, *L'Audiovisuel en liberté ? Histoire de la Haute Autorité*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, 543 p.

²⁷ Anaïs KIEN, « Des radios libres à la FM, éléments pour une histoire sociale et culturelle d'initiative privée à Paris, 1981-1986 », Mémoire DEA, Histoire, sous la direction de Pascal ORY, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2004, 137 p.

²⁸ Félix PATIÈS, « Radio Libertaire : l'organisation d'une radio anarchiste, 1978-1986 », Mémoire de Master, Histoire sociale et culturelle, sous la direction de Pascal ORY, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2012, 494 p.

²⁹ Ingrid HAYES, « Radio Lorraine Coeur d'Acier, Longwy, 1979-1980 : les voix de la crise : émancipations et dominations en milieu ouvrier », Thèse de doctorat, Histoire, sous la direction de Michel PIGENET, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2011, 870 p.

³⁰ Sébastien POULAIN, « Les Radios Alternatives: L'exemple de Radio Ici et Maintenant », Thèse de doctorat, Sciences de l'information et de la communication, sous la direction de Jean-Jacques CHEVAL, Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2015, 837p.

³¹ Marine BECCARELLI, *Micros de nuit : histoire de la radio nocturne en France, 1945-2012*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2021, 462 p.

³² Il est cependant toujours accessible sur le site Web Archives. URL : https://web.archive.org/web/20250125014559/http://www.hexagonegay.com/Frequence_Gaie.html (consulté le 14/06/2025).

³³ Régis RÉVENIN, « Les études et recherches lesbiennes et gays en France (1970-2006) », *Genre & Histoire*, Automne 2007, n°1, mis en ligne le 26 novembre 2007. URL : <http://journals.openedition.org/genrehistoire/219> (consulté le 12/01/2025).

stigmaté », théorisée par Erving Goffman³⁴. Dans une perspective carriériste, par peur d’être assignés à leur objet d’étude, et donc dévalorisés dans leur champ, les chercheurs préfèrent éviter de traiter des questions liées à l’homosexualité. Un tournant majeur s’opère en France avec la publication du livre de Frédéric Martel, docteur en sociologie, *Le rose et le noir*³⁵. De fait, il retrace une chronologie et un certain nombre de faits historiques, défend également une vision subjective et idéologique de l’histoire de l’homosexualité, dont il dénonce le communautarisme³⁶. Il est l’un des premiers à reconstituer brièvement l’histoire de *Fréquence Gaie*, au détour d’un chapitre, mais en l’inscrivant dans une logique purement communautariste, il passe à côté des tensions internes à la station autour de la notion de « ghetto », que la direction s’efforce de récuser en invoquant constamment le chiffre de 40% d’auditeurs hétérosexuels³⁷. Sa grille de lecture, influencée par sa thèse sur la culture américaine et son adhésion au modèle universaliste français, biaise son analyse et invisibilise la complexité des positionnements adoptés par les acteurs de la radio. Des synthèses d’ensemble ont traité de nouveau, et avec davantage de rigueur que Frédéric Martel, l’histoire de l’homosexualité durant la 2nd moitié du XX^e siècle, à l’instar de celle dirigée par Robert Aldrich, mais le début des années Mitterrand ne sont pas traitées en profondeur, noyées entre les avancées juridiques d’une part et le début de la crise du SIDA d’autre part, dans une perspective déterministe³⁸. À l’inverse, un ensemble de thèses particulièrement riches soutenues ces dernières années, ont proposé une nouvelle analyse de ces années, dont celle de Dan Calwood³⁹. Massimo Prearo s’est attaché à comprendre les différents discours qui

³⁴ Marianne BLIDON, « Jalons pour une géographie des homosexualités », *L’Espace géographique*, 10 juin 2008, vol. 37, n°2, pp. 175-189.

³⁵ Frédéric MARTEL, *Le Rose et le Noir : Les homosexuels en France depuis 1968*, Paris, Seuil, 1996, 448 p.

³⁶ Ce parti pris est complètement assumé dans son épilogue : « Un communautarisme improbable », *ibid.*, pp. 398-410

³⁷ « Communiqué de défense de *Fréquence Gaie* », 13 janvier 1983, Paris, fonds privé Geneviève Pastre, dossier « Copie d’archives », cote 20150894/5, Archives Nationales, Pierrefitte-sur-Seine, p.1.

³⁸ Robert ALDRICH (dir.), *Une histoire de l’homosexualité*, Paris, Seuil, 2006, 383 p.

³⁹ Dan CALWOOD, « Reevaluating the French Gay Liberation Moment 1968 – 1983 », Thèse de doctorat, Histoire, sous la direction de Julian Jackson, Londres, Queen Mary University, 2017, 443 p.

conçoivent l'homosexualité et en font un objet politique⁴⁰. Justine Fourgeaud s'est intéressé à la place de la mixité et du féminisme dans le mouvement homosexuel⁴¹. Ce sont plus particulièrement les travaux de Mathias Quéré qui ont permis de comprendre l'histoire des mouvements militants homosexuels lors de cette période charnière⁴². En retraçant l'histoire des militantismes et les tensions autour des modes de vie homosexuels dans les années 1970 et 1980, il reconstitue « le puzzle de l'histoire du mouvement homosexuel français⁴³ », et plus particulièrement de l'évolution de la place du CUARH dans cette histoire. S'il revient rapidement sur l'irruption de *Fréquence Gaie* sur la bande F.M. et les conflits qui l'opposent alors aux groupes militants homosexuels, dans l'ensemble, cette radio homosexuelle, à l'intersection de champs universitaires en cours d'investissement, est le parent pauvre de la recherche. En comparaison, la presse homosexuelle est bien moins délaissée par les études gaies et lesbiennes, notamment grâce aux sources abondantes qu'elle a laissées. Luc Pinhas s'est ainsi intéressé au périodique *Gai Pied*, afin de montrer comment celui-ci s'était progressivement déconnecté de ses racines militantes pour répondre aux enjeux commerciaux qui pesaient sur le journal⁴⁴. Une hypothèse similaire pourrait s'appliquer à *Fréquence Gaie* sur un temps plus long (entre 1981 et 1990). Écrire ce premier bout de son histoire permettra, nous l'espérons, d'encourager d'autres à le faire.

⁴⁰ Massimo PREARO, *Le moment politique de l'homosexualité : mouvements, identités et communautés en France*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2014, 329 p.

⁴¹ Justine FOURGEAUD, « “On n’est pas des mecs, on est pédés” : Place du féminisme au sein des mouvements homosexuels mixtes français (1971-1985) », Mémoire de Master 2, Histoire, sous la direction d'Elissa MAILÄNDER, Paris, Sciences Po, 2017. ; Justine FOURGEAUD « L'épreuve de la mixité homosexuelle. Les militantes lesbiennes au sein du Comité d'urgence antirépresseion homosexuelle », dans Hugo BOUVARD, Ilana ELOIT et Mathias QUÉRÉ (dir.), *Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs: luttes et débats des mouvements lesbiens et homosexuels (1970-1990)*, Paris, La Dispute, 2023, 332 p.

⁴² Mathias QUÉRÉ, *Quand nos désirs font désordre. Une histoire du mouvement homosexuel en France, 1974-1986*, Montréal, Lux, 221 p.

⁴³ Mathias QUÉRÉ, *Quand nos désirs font désordre*, op. cit., p. 11.

⁴⁴

Sources, méthode et difficultés

Le livre de Mathias Quéré nous a mis sur la piste des archives personnelles de Geneviève Pastre, conservées aux Archives Nationales⁴⁵. Ce fonds, non inventorié, a été brièvement trié par l'archiviste Aurélie Szollosi, qui a regroupé dans deux cartons les dossiers semblant faire référence à *Fréquence Gaie*, afin que nous puissions y accéder dans les délais impartis. La vingtaine de dossiers concernant effectivement *Fréquence Gaie* a été longue à dépouiller, mais aussi riche, et concerne donc la matière archivistique principale de ce travail de recherche. Ils contiennent un nombre incalculable de feuilles de brouillons et notes de préparation de Geneviève Pastre, mais également des lettres reçues par des auditeurs et bénévoles de la station, des communiqués de *Fréquence Gaie* et des comptes-rendus d'Assemblée générale. En complément de ses archives, ses mémoires, *Une femme en apesanteur*, qui reviennent sur les combats internes et externes de la radio, nous ont été très utiles⁴⁶. Les documents produits par Geneviève Pastre sont fortement imprégnés de son parcours et de sa vision au sein de la radio (défense ferme de la mixité, conflits internes à *Fréquence Gaie*). Néanmoins, en plus de la lecture de la bibliographie, nous avons pu contrebalancer cette vision grâce à différentes archives produites par des membres des mouvements militants homosexuels. D'abord, un collectif d'anciens membres de *Fréquence Gaie* et de bénévoles s'est constitué avec comme volonté de regrouper les archives de la radio, écrites et orales (cassettes d'enregistrement) disséminées, parfois jetées, ne sachant quoi en faire. Ces archives, disponibles sur un service de stockage en ligne privé, contiennent notamment les statuts de la radio, le programme de juin 1982, et quelques archives sonores. Certaines de ces archives, ainsi que des photos, sont postées sur le groupe Facebook « *Fréquence Gaie Alive*⁴⁷ », signe de l'intérêt des anciens membres, et des curieux

⁴⁵ Fonds privé Geneviève Pastre, cote 20150894/4-5, Archives Nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

⁴⁶ Geneviève PASTRE, *Une femme en apesanteur : Mémoires*, Paris, Balland, 2002, pp. 102-225.

⁴⁷ Groupe Facebook *Fréquence Gaie Alive*. URL : https://www.facebook.com/groups/frequencegaie/?locale=fr_FR.

d'aujourd'hui, de ne pas laisser cette histoire sombrer dans l'oubli, alors qu'une partie des acteurs de cette histoire a déjà tragiquement été fauché par le SIDA. En plus de ce travail de collecte, le groupe produit des archives orales, grâce à des entretiens, dont une dizaine a été publiée sur la chaîne Youtube du collectif⁴⁸. Nous avons également mené des entretiens semi-directifs avec deux acteurs présents à *Fréquence Gaie* durant notre période d'étude : Marc Rousselet, animateur d'émissions musicales et Christine Braunshausen, animatrice d'émissions sur les BD et des petites annonces de rencontres féminines.

Par ailleurs, à la bibliothèque du centre LGBT de Paris, nous avons consulté un corpus de périodiques homosexuelles parus entre juin 1981 et août 1983, et ainsi avoir accès à d'autres discours produits sur *Fréquence Gaie*. Il s'agit d'abord d'*Homophonies*, le mensuel du CUARH, qui, s'il a une part d'autonomie par rapport au Comité, reste tout de même son organe de presse. Les magazines *Gai Pied* et *Masques*, ont également été très utiles pour mieux comprendre la chronologie et les points de vue des différents acteurs grâce à des interviews ou long formats. Du côté des archives institutionnelles, nous avons pu consulter le dossier des archives de la préfecture de police consacré à *Fréquence Gaie*, accessible sous dérogation⁴⁹. Néanmoins, à part pour comprendre la vision politisée qu'ont les renseignements généraux sur la radio, ceux-ci ne nous furent pas d'une grande aide. Nous avons également consulté les archives de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle⁵⁰ et du cabinet du ministre de la Communication George Fillioud⁵¹. Toutefois, nous n'y avons pas trouvé les dossiers de demande de dérogations, qui auraient été précieux, et les comptes-rendus de réunion et autre littérature grise produire par ces instances ayant

⁴⁸ Les entretiens de Luc-Olivier Bezu, Christine Braunshausen, Gérard Médina, Patrick Rognant, Jean-Luc Romero, Marc Rousselet, Yann Sun, Alex Taylor, Didier Varrod, Patrick Tabasset, sont en ligne sur la chaîne Youtube *Fréquence Gaie*. URL : <https://www.youtube.com/channel/UCaS67obf5MI8caWOi2369wg>.

⁴⁹ Dossier « Fréquence Gaie » n° 57 601, cote 80W144, Archives de la préfecture de Police, Pré-Saint-Gervais.

⁵⁰ Fonds de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle, cotes 19890600/1-53 et 19900655/1-23, Archives Nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

⁵¹ Fonds du Cabinet de George Fillioud, cotes 19920146/1-13, Archives Nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

déjà été largement analysé par des travaux universitaires⁵², n'a pas fait l'objet d'un traitement approfondi ici. Nous n'avons malheureusement pas pu consulter les archives conservées au siège de *Radio FG*, société ayant racheté *Fréquence Gaie*, ni pu accéder au fonds « *Fréquence Gaie* » déposé au Centre d'archives LGBTQI+ Paris Île-de-France, ce dernier étant, à ce jour, fermé au public universitaire.

Outre la difficulté d'accès à certaines archives, la consultation du fonds Geneviève Pastre a représenté un obstacle méthodologique important. Ce dernier, bien que partiellement classé, n'ayant fait l'objet d'aucun inventaire, a rendu le repérage des documents long et incertain. L'absence de véritable classement thématique ou chronologique nous a contraint à reconstituer une chronologie à partir de dossiers hétérogènes, ce qui a considérablement alourdi le travail d'analyse. Une dérogation nous a permis d'accéder à ces archives, mais sans autorisation de reproduction, ce qui a significativement limité le temps de travail au contact des archives : chaque document d'intérêt devait être intégralement retranscrit, parfois avec difficulté lorsque l'écriture manuscrite s'avérait peu lisible.

Dans le cadre de ce mémoire, l'histoire retranscrite est une histoire par le haut, institutionnelle, qui traite des relations des instances dirigeantes de *Fréquence Gaie* avec d'autres groupes : les groupes militants, les radios libres et des pouvoirs publics. Une histoire de *Fréquence Gaie* sur une période plus étendue, ainsi qu'à travers ses programmes, les trajectoires de ses animateurs, ses émissions, soit une histoire par le bas, reste encore à faire.

Problématisation et annonce de plan

À partir de 1977, et plus spécifiquement 1981, s'opère un glissement sémantique mélioratif des « radios pirates », considérées comme hors-la-loi, vers les « radios libres », se

⁵² Voir notamment Emmanuel PONTNEAU, *op.cit.*, 1997 ; Agnès CHAUVÉAU, *op. cit.*, 1997 ; Anaïs KIEN, *op. cit.*, 2004.

défendant de combattre le monopole en apportant un vent de fraîcheur⁵³. Le gouvernement de Pierre Mauroy tente d'imposer une nouvelle expression pour remplacer les deux précédentes, « radio locale privée⁵⁴ », plus administrative, afin de traduire les modalités légales qu'il souhaite imposer à ces radios : une faible portée d'émission et une distinction avec les radios de service public. Le terme « radio libre » reste cependant majoritairement usité, en parallèle de « radio associative », « radio communautaire », « radio commerciale »⁵⁵. Chaque terme étant porteur d'un imaginaire spécifique, nous avons hésité quant à savoir lequel utiliser, ou de la nécessité d'en inventer un. Nous avons finalement décidé de reprendre le terme « radio libre », principalement utilisé par les historiens spécialistes du sujet⁵⁶, puisqu'il traduit l'apport de la parole de ces animateurs amateurs⁵⁷. C'est d'autant plus intéressant dans notre cas, dans la mesure où certains animateurs de *Fréquence Gaie* diffusent sur les ondes une manière d'être et de parler qui veut s'affranchir des normes hétérosexuelles dominantes. « Radio communautaire », typologie utilisée par le gouvernement pour qualifier *Fréquence Gaie* aurait pu être pertinent, mais le terme « libre » souligne la volonté des différents présidents de *Fréquence Gaie* de défendre l'autonomie de la station au sein de cette supposée communauté homosexuelle⁵⁸, aussi appelée « mouvement⁵⁹ », ou « la dynamique » par certains⁶⁰. Mathias Quéré revendique au début de son chapitre 7 l'utilisation du terme

⁵³ Anaïs KIEN, « Des radios libres à la FM, éléments pour une histoire sociale et culturelle d'initiative privée à Paris, 1981-1986 », Mémoire DEA, Histoire, sous la direction de Pascal ORY, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2004, pp. 7-8

⁵⁴ *Ibid.*, pp. 2-3.

⁵⁵ Anaïs KIEN, « Des radios libres à la FM, éléments pour une histoire sociale et culturelle d'initiative privée à Paris, 1981-1986 », *op.cit.*, 2004, pp. 9-11.

⁵⁶ Voir Thierry LEFEBVRE, Sébastien POULAIN, *Radios libres, 30 ans de FM. La parole libérée ?*, Paris, L'Harmattan / INA, 2016, 280 p.

⁵⁷ Alain BENTOLILA, « Radios libres et stations GO : les pôles de distinction », *Communication & Langages*, 1986, vol. 1, n° 70, pp. 36-52.

⁵⁸ Christophe BROQUA, « La "communauté homosexuelle" comme peuple transnational. Une fiction politique », *L'Homme & la Société*, 2018, vol. 3, n° 208, pp. 143-167.

⁵⁹ Mathias QUÉRÉ, *Quand nos désirs font désordre. Une histoire du mouvement militant homosexuel en France, 1974-1986*, *op. cit.*, 2025.

⁶⁰ « Moi j'ai toujours prétendu, contrairement aux autres militants homosexuels, qu'il n'y avait pas de mouvement homosexuel en France, qu'il y avait des groupes dans chaque ville qui faisait des choses, mais il n'y avait pas, tout pédé, quelle que soit sa race, sa classe, ou son travail, son rang social, descendait dans la rue pendant les manifs. (...) Je dis toujours la "dynamique homosexuelle" parce que ça comprend aussi bien les gens qui distribuent des tracts, les gens qui réfléchissent, les gens du commercial, les gens qui écrivent, les gens qui

conceptualisé par Laure Bereni, « l'espace de la cause homosexuelle⁶¹ ». Nous y avons vu une grille de lecture féconde, dans la mesure où la chercheuse dépasse l'image d'un mouvement unifié et homogène, mais également un risque d'abstraction excessive, susceptible de gommer les acteurs du mouvement, ici pourtant au cœur de la tension, les groupes militants. C'est pourquoi nous avons fait le choix de recourir à la formule plus classique de « mouvement militant homosexuel », tout en précisant au maximum les groupes et individus concernés.

Dans un contexte où le mouvement homosexuel connaît des recompositions internes, *Fréquence Gaie* tente de se positionner comme un acteur à part entière par rapport aux groupes militants préexistants. Cette volonté d'affirmation n'est pas sans se heurter à différents obstacles : envie d'une partie du mouvement homosexuel de mobiliser la radio comme un vecteur de diffusion de l'information, pressions institutionnelles de l'État qui conditionne sa reconnaissance à une représentativité assurée des homosexuels, dynamique concurrentielle du paysage hertzien qui force les radios libres à se regrouper. Dans quelle mesure, et avec quelles limites, les membres de la radio *Fréquence Gaie* l'ont-ils imposée comme un acteur autonome et libre au sein du mouvement militant homosexuel et du paysage médiatique ?

Nous montrerons dans un premier temps que son émergence, bien que permise en partie par les logiques de sociabilité et de solidarité des groupes militants, s'accompagne rapidement de tensions autour de la place que doivent y occuper ces groupes, que *Fréquence Gaie* entend limiter. Nous nous intéresserons ensuite aux mobilisations des acteurs de la radio pour obtenir la dérogation au monopole, lors desquels *Fréquence Gaie* réaffirme cette

font de la radio, tous les gens qui se sentent concernés par l'homosexualité ». Pablo ROUY, propos recueillis par Michel COQUET, « Pile ou Face », *Fréquence Gaie*, s.d., Paris, 5:33min,

⁶¹ Laure BERENI, citée par Mathias QUÉRÉ, *Quand nos désirs font désordre. Une histoire du mouvement militant homosexuel en France, 1974-1986*, op. cit., 2025, p. 129.

ambivalence entre soutien et autonomie, afin de continuer d'exister tout en cédant au minimum son temps d'antennes à des groupes extérieurs, qu'ils soient radio libristes ou homosexuels.

DÉVELOPPEMENT

I. Une radio née du tissu militant homosexuel portée par une ambition d'indépendance

A) A l'origine de *Fréquence Gaie*, des logiques de sociabilité homosexuelles

a) Le noyau fondateur de la radio inséré dans le milieu gai

Le 21 juillet 1981, l'association « *Fréquence Gaie* »⁶² est déclarée à la préfecture de police. L'objet de l'association n'indique alors pas explicitement ni l'objectif d'émettre sur les ondes, ni même l'identité homosexuelle de la radio, couverts par la formule vague : « développer la communication en favorisant l'expression culturelle par des moyens audiovisuels⁶³ ». La fin du fichage des homosexuels est médiatisée dès juin 1981, à travers une lettre de Maurice Grimaud, au nom du ministre de l'intérieur Gaston Defferre, qui ordonne au directeur général de la police nationale de cesser les discriminations à l'encontre des homosexuels⁶⁴. Néanmoins, alors que la fin du monopole audiovisuel n'est encore qu'une promesse de campagne du nouveau président Mitterrand, les radios libres, tout comme les militants homosexuels, continuent de faire l'objet d'une surveillance des renseignements généraux. Nous pouvons donc imaginer que la discrétion auprès des institutions soit encore coutumière, et à juste titre, puisque *Fréquence Gaie* est surveillée par la police jusqu'en 1991⁶⁵.

La marche du 4 avril 1981, organisée par le CUARH et soutenue par de nombreux GLH locaux, est la première grande manifestation homosexuelle d'ampleur. Elle réunit plus

⁶² Déclaration de l'association « *Fréquence Gaie* », *Journal officiel* (numéro complémentaire), n° 182, 5 août 1981, p. 7031.

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ Mathias QUÉRÉ, *Quand nos désirs font désordre*, op. cit., 2025, p. 111.

⁶⁵ Fonds des Renseignements Généraux, « *Fréquence Gaie* », cote 80W144, dossier n° 57 601. Voir aussi « *Radio Fréquence Gaie* », cote 364W 3406, dossier n°58591- P.

de 10 000 hommes et femmes et exalte le sentiment de communauté homosexuelle aussi bien que les ambitions d'entreprendre au sein de ce qui semble plus que jamais être un mouvement homosexuel : « Le 4 avril nous a donné conscience de notre force et de notre nombre ; un rapport de force existe maintenant. Comment l'exploiter ?⁶⁶ ». La réponse, pour un groupe d'une dizaine d'amis homosexuels, est toute trouvée, en marge de la marche : créer une radio libre gaie⁶⁷. Retracer la protohistoire de *Fréquence Gaie* et faire une prosopographie des acteurs à l'origine de la radio est complexe au vu de l'éparpillement des sources, mais la composition pourrait être la même, ou proche, de celle du premier Conseil d'Administration de l'association, soit, onze hommes homosexuels : Jean Benhamou, Gilles Casanova, Claude de Castiaux, Jeffrey Cancel, Audrey Coz, Kevin Kratz, Jean Lémée, Mistigri (surnom), Bertrand Mosca, Patrick Oger et Pablo Rouy⁶⁸. Qu'ils aient tous été présents à la marche ou pas, le fait est qu'elle rend possible l'idée même de la création d'une radio homosexuelle, puisqu'elle rend concrète l'idée d'un groupe homosexuel d'ampleur. La deuxième condition, selon Patrick Oger, est l'élection de François Mitterrand le 10 mai 1981⁶⁹. Après les brouillages fréquents et la clandestinité de la première initiative d'émission libre homosexuelle, « Radio Fil Rose », il n'est pas envisageable pour eux de se lancer dans un tel projet sans la certitude d'un minimum de pérennité⁷⁰. De fait, ils sont quelques-uns à avoir déjà participé à la première initiative de radio libre homosexuelle, « Radio Fil Rose », comme Patrick Oger et Pablo Rouy⁷¹. Ce dernier a par ailleurs été membre du Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire (FHAR) durant les années 1970. Parmi les membres fondateurs,

⁶⁶ « C'était le 4 avril », *Homophonies*, n°7, mai 1981, cité par Mathias QUÉRÉ, *Quand nos désirs font désordre*, op. cit., 2025, p. 109.

⁶⁷ Entretien téléphonique avec Marc Rousselet, le 6 juin 2025.

⁶⁸ Franck ARNAL, « M. le Président... », *Gai Pied*, n° 33, décembre 1982, p.7.

⁶⁹ Patrick OGER, propos recueillis par Gérard EMMANUEL, « Un an déjà », *Homophonies*, n°25, novembre 1982, p. 18.

⁷⁰

⁷¹ Pablo ROUY, « La Libération Gaie par la radio », *La Fièvre, le feuilleton des luttes*, mis en ligne le 4 septembre 2024, 01:20 min, URL : <https://podcast.ausha.co/la-fievre-annonce/le-feuilleton-des-luttes-saison-5-pablo-rouy-partie-1> (consulté le 04/06/2025).

d'autres travaillent dans la presse homosexuelle, notamment à *Gai Pied*, comme Kevin Kratz ou Audrey Coz⁷². Les quelques parcours que nous avons pu retracer, parmi les membres du noyau fondateur, sont ceux de personnes insérées dans le milieu gai. Mais la radio a besoin de plus de mains pour produire des émissions, et doit s'élargir pour atteindre ses ambitions.

b) s'élargit grâce aux structures homosexuelles préexistantes et réseaux de sociabilité

En plus des animateurs qui prennent la parole derrière le micro, la production radiophonique nécessite des techniciens derrière la console pour permettre concrètement la diffusion des ondes (rétablir les niveaux sonores, envoyer les disques) et des standardistes pour répondre aux auditeurs. Dans le cas de *Fréquence Gaie*, ces métiers peuvent se confondre en fonction des émissions, où il arrive qu'un animateur gère également la diffusion de ses disques et les appels⁷³. Ce à quoi peuvent s'ajouter, en fonction du degré de hiérarchisation de la structure, une administration pour gérer la structure, voire des équipes d'entretien. Pour atteindre ses ambitions, *Fréquence Gaie* doit donc recruter des voix et des bras. Deux stratégies principales sont alors mises en place. D'abord, le colportage avec des personnalités du milieu repérés par chacun, à l'instar de Geneviève Pastre, approchée par Pascal Hureau en tant qu'écrivaine lesbienne⁷⁴, ou encore Christine Braunshausen, sollicitée par un ami rencontré dans un bar gai⁷⁵. Ensuite, les annonces publiées dans la presse gaie servent de relais auprès d'un public déjà conquis par l'idée de médias homosexuels. Dans le numéro 30 du périodique *Gai Pied*, rédigé au cours de l'été 1981 et publié au début du mois de septembre, avant les premières émissions, un article annonce d'emblée « les pédés mijotent aussi leur radio. C'est *Fréquence Gaie*⁷⁶ ». L'article n'indique pas encore la

⁷² Charles Faure, « Radio Paris Gay 1981 », *Gai Pied*, n° 31, octobre 1981, p. 3.

⁷³ Marc ROUSSELET, propos recueillis par Hugues DEMEUSY, Hugo BOUVARD, « Entretien Marc Rousselet », chaîne Youtube *Fréquence Gaie*, mis en ligne le 27 mars 2024, 07:20 min, URL : <https://www.youtube.com/watch?v=yi04IB7Ezec> (consulté le 26/05/2025).

⁷⁴ Geneviève PASTRE, *Une femme en apesanteur : Mémoires*, Paris, Balland, 2002, p. 187

⁷⁵ Entretien téléphonique avec Christine Braunshausen, 7 juin 2025.

⁷⁶ Kevin KRATZ, « Radio », *Gai Pied*, n° 30, septembre 1981, p. 13.

fréquence d'émission de la radio qui pourrait orienter les auditeurs potentiels, mais lance un appel aux lecteurs pour renforcer les équipes de la radio : « si vous avez quelque chose à nous proposer [...], n'hésitez pas à m'écrire, je transmettrai »⁷⁷. Dans le numéro d'octobre, *Fréquence Gaie* est de nouveau présentée dans le magazine. En plus d'un encart en première page, l'intégralité de la page 3 est occupée par la radio avec ses logos, une photo, des interviews de différents membres fondateurs et un chapeau d'introduction qui enjoint, à nouveau, ceux qui le désirent à rejoindre le mouvement : « L'équipe, ni définitive, ni exhaustive, reste ouverte à toute personne désireuse de tenter l'aventure⁷⁸ ».

Le passage par la presse pour faire connaître une radio, à des fins de recrutement et de publicisation, est déjà une pratique courante à la fin des années 1970 dans la presse généraliste (principalement dans les petites annonces *Libération*) et les bulletins des associations et fédérations (celui de l'Association pour la Libération des Ondes et de la Fédération Nationale des Radios libres)⁷⁹. Néanmoins, il est intéressant de noter que *Fréquence Gaie*, en communiquant à travers *Gai Pied*, cible un lectorat précis, homosexuel avant d'être passionné de radio. Par ailleurs, elle y bénéficie d'une meilleure mise en avant que celle reçue par les autres radios libres dans *Libération*, et par les autres émissions homosexuelles dans *Gai Pied*. D'abord confondue dans la section « Sortir » ou dans les pages médiatiques « Voir, écouter », à mesure que les émissions spécifiquement homosexuelles se développent, au sein des radios libres, une section spécifique est créée dans *Gai Pied* en février 1982, « Ici l'onde⁸⁰ », devenue « Ondes Roses⁸¹ » en juillet 1982. On y découvre les horaires et ondes hertziennes d'émissions homosexuelles existant en France et dans les capitales francophones où *Gai Pied* est distribué (Bruxelles, Montréal).

⁷⁷ *Ibid.*

⁷⁸ Charles FAURE, « Radio Paris Gay 1981 », *Gai Pied*, n° 31, octobre 1981, p. 3.

⁷⁹ Thierry LEFEBVRE, *La bataille des radios libres : 1977-1981*, op. cit., 2008, p. 23.

⁸⁰ « Ici l'onde », *Gai Pied*, n° 35, février 1982, p. 46.

⁸¹ « Ondes roses », *Gai Pied*, n° 40, juillet 1982, p. III.

Deux raisons expliquent la mise en avant médiatique de premier plan de *Fréquence Gaie* dans les premières pages du journal ou en Une (quatre lui sont consacrées entre 1981 et 1983, lors de moments importants pour la station). D'abord, la porosité entre *Gai Pied* et *Fréquence Gaie* en termes d'acteurs, comme montré plus haut. Kevin Kratz, membre de *Fréquence Gaie* et rédacteur à *Gai Pied* signe par exemple les premiers articles qui mentionnent la radio dans le journal⁸². De plus, c'est l'une des missions principales que s'est donné *Gai Pied* auprès de ses lecteurs : relayer l'actualité homosexuelle. La création d'une radio entièrement homosexuelle, destinée aux homosexuels, a donc toute sa place dans le projet éditorial du magazine. Elle fait partie du développement d'une même « sphère culturelle » homosexuelle, qui enthousiasme les homosexuels en ce début des années 1980⁸³. Rien qu'en mobilisant ces cercles de sociabilité et ces médiums de transmission, le noyau fondateur est passé d'une dizaine de membres à une quarantaine⁸⁴.

B) La mise en onde permet à la radio de fédérer, mais entraîne des conflits internes et une nécessaire restructuration

a) La montée en puissance de Fréquence Gaie grâce à la diffusion hertzienne

Au cours de l'été 81, ce groupe démarché les groupes militants (CUARH, Comité Homosexuel de l'Ouest Parisien...) et organes de presse (*Gai Pied*) afin d'obtenir les 100 000 francs nécessaires au lancement de la radio⁸⁵, sans succès : « Réponse quasi unanime : très bonne idée, mais nous n'avons pas d'argent⁸⁶ ». De fait, les outils techniques permettant la diffusion sur les ondes sont assez coûteux : un émetteur, une antenne, des micros, une

⁸² Kevin KRATZ, « Radio », *Gai Pied*, n° 30, septembre 1981, p. 13.

⁸³ Mathias QUÉRÉ, *Quand nos désirs font désordre*, op. cit., 2025, p. 143.

⁸⁴ Charles FAURE, « Radio Paris Gay 1981 », *Gai Pied*, n° 31, octobre 1981, p. 3.

⁸⁵ Le montant exact serait plus précisément 87 653 francs, à en croire le remboursement demandé par Patrick Oger. Voir contrat entre Patrick Oger et l'association Fréquence Gai, s.l., s.d., fonds privé Geneviève Pastre, dossier « Historique 82-83 », cote 20150894/5, Archives Nationales, Pierrefitte-sur-Seine, p. 1.

⁸⁶ Patrick OGER, « Une petite idée en juin », *Le programme de Fréquence Gaie* (brochure), Juin 1982. Archives numérisées du groupe Fréquence Gaie, p. 4.

console. Ce à quoi il faut encore ajouter un lieu d'enregistrement pour les émissions. Plusieurs idées sont envisagées (prêt auprès de particuliers, organisation d'une fête), mais les délais se resserrent et la peur d'une saturation de la bande F.M. les contraint à accélérer la démarche⁸⁷. Pour émettre, il faut de l'argent, et pour attirer les investisseurs potentiels, il faut une certaine crédibilité, donc, déjà émettre sur les ondes, sans être brouillé. Face à la nécessité de l'investissement immédiat de cette somme afin que le projet avance, Patrick Oger pioche finalement dans son épargne (de l'argent donné par ses parents pour acheter un appartement). Cette somme lui permet notamment d'aller acheter, avec Jean Lémée (premier responsable technique de la station), un émetteur bon marché. Les émetteurs se sont popularisés à la fin des années 1970 et se vendent à plus faible coût en Italie⁸⁸. Ils partent donc fin août pour Padoue, au centre de la Vénétie, d'où ils reviennent avec un émetteur bon marché de la marque *Db Elettronica*, d'une capacité de 1 Kilowatts (KW)⁸⁹. Pour héberger la station, un studio de 25m² est loué à la compagnie d'assurances GAN, au dixième étage d'un appartement au sommet de la colline de Belleville, près du métro Télégraphe. Les studios de NRJ, fondé à la même époque, y sont également installés pour des raisons topographiques, la hauteur favorisant la diffusion des ondes n'est pas négligeable au vu de la piètre qualité des émetteurs⁹⁰.

Le jeudi 10 septembre, la station commence à émettre sur 90 Mégahertz (MhZ) une bande de 12 minutes pour occuper l'onde, et commencer à se faire connaître du public⁹¹. Elle émet à proximité de FIP (France Inter Paris, chaîne musicale publique), afin de limiter les risques de brouillage de l'autorité en la matière, la TDF, mais est brouillée par Radio-Solidarité, autre radio libre qui émet sur le 89,5 MhZ, comme le raconte un article du

⁸⁷ « Militance », *Masques*, n°12, Printemps 1982, pp. 139-140.

⁸⁸ Pour en savoir plus sur le développement des radios libres en Italie, voir Raffaello DORO, *In onda: l'Italia dalle radio libere ai network nazionali, 1970-1990*, Rome, Viella, 2017, 260 p.

⁸⁹ Patrick OGER, « Une petite idée en juin », *op.cit.*, p. 4.

⁹⁰ Gérard MEDINA, « Fréquence Gaie, 1981 », mis en ligne 16 mars 2022, 02:25 min, URL : <https://www.youtube.com/watch?v=cahrKP6nso&t=205s> (consulté le 05/06/2025).

⁹¹ Patrick OGER, « Une petite idée en juin », *op.cit.*, p. 4.

Monde, qui témoigne de l'intensité et de l'importance des enjeux à l'époque pour ces nouveaux amateurs et animateurs de radio⁹². *Fréquence Gaie* s'inscrit dans le sillage des centaines de radios libres qui émergent à partir de 1977 et se démarquent des chaînes de Radio France ou des radios périphériques par leur plus grande spontanéité. C'était « une sorte de légèreté, d'humour, un ton, qui était très différent de ce qui monopolisait la bande FM jusqu'en 1981. (...) L'explosion de la bande FM, c'était des prises de parole radicalement nouvelles. Le côté bordélique, les hésitations, les petits larsens, ça faisait partie de la nouveauté. C'était des voisins, c'était des copains soudain qu'on entendait⁹³ ». Il est essentiel de comprendre que *Fréquence Gaie* émet dans un paysage radiophonique foisonnant, où les auditeurs découvrent fréquemment de nouvelles radios ou émissions radiophoniques, plus ou moins structurées. Il est tout à fait possible, et fréquent comme en témoignent les courriers d'auditeurs⁹⁴, de tomber sur *Fréquence Gaie* par hasard, et donc de découvrir cette radio sans être déjà intégré aux cercles de sociabilité homosexuels.

La diffusion sur les ondes permet également à *Fréquence Gaie* de se construire une communauté d'auditeurs, utiles pour plusieurs raisons. Une primordiale, bien que symbolique, est le sentiment d'être écouté et de rendre un service utile et apprécié, comme en témoigne l'excitation des animateurs : « Nous attendions les appels d'auditeurs qui nous prévenaient qu'ils nous avaient enfin "captés". Quelques termes prenaient un relief particulier, nous les savourions comme des bonbons. C'était magique⁹⁵ ». Une de nature stratégique, les écoutes permettant d'être bien classé dans les sondages et donc de se distinguer des radios de quartier de la fin des années 1970 afin d'obtenir la légitimité nécessaire pour obtenir la dérogation de la Haute Autorité, mais aussi de revendiquer avec

⁹² F.E., « "Guerre des fréquences" sur la F.M.? », *Le Monde*, 10 novembre 1981.

⁹³ Marc EPSTEIN, propos recueillis par Antoine Dabrowski, « C'était quoi Fréquence Gaie ? », *Tsugi Radio*, mis en ligne le 15 mai 2023, 13:58 min, URL : <https://youtu.be/IosMenIFcFQ> (consulté le 22/11/2024).

⁹⁴ Certains sont d'ailleurs choqués par ce qu'ils entendent. Voir lettre n°1854, 17 janvier 1983, Fonds de la Haute Autorité, cote 19890600/21, Archives Nationales, Pierrefitte-sur-Seine, 8 p.

⁹⁵ Geneviève PASTRE, *Une femme en apesanteur : Mémoires*, op. cit., 2002, p. 188.

fierté l'ampleur de cette radio à laquelle ils donnent tant, bénévolement. Enfin, une de nature économique : ce sont les cartes d'auditeurs et les fêtes (où viennent de nombreux auditeurs) qui financent la radio⁹⁶.

À partir de novembre 1981, la radio se fournit un pylône qui lui permet de monter 4 éléments d'antenne supplémentaires sur le toit, afin d'exploiter pleinement la puissance de l'émetteur, et ainsi d'être capté jusqu'à 30 kilomètres autour de Paris, selon un directeur technique de *Fréquence Gaie*⁹⁷. Ce chiffre, fréquemment cité, est potentiellement inférieur à la réalité, de l'ordre de 70 kilomètres selon un animateur de la station⁹⁸, mais permettait d'être en conformité avec la loi du 9 novembre 1981⁹⁹. Quoi qu'il en soit, là où le premier noyau avait été mobilisé grâce au milieu homosexuel militant ou festif, nombreux sont désormais les futurs animateurs qui découvrent la station en étant d'abord auditeurs, à l'instar de Danièle Cottureau¹⁰⁰ ou de Marc Rousselet¹⁰¹. Après un appel au standard ou une lettre envoyée à la radio, ces derniers sont invités à venir aider cette grande machine, qui mobilise un grand nombre de bénévoles, afin d'émettre 24 heures sur 24. Dès la fin du mois de novembre 1981, ils sont ainsi plus de 130 bénévoles à avoir rejoint la station¹⁰².

Si les premiers membres de la radio, *a minima*, proviennent du sérail militant ou sont insérés dans des cercles de sociabilité homosexuels, et entendent parler du projet, avant

⁹⁶ Entretien téléphonique avec Marc Rousselet, 6 juin 2025.

⁹⁷ Gérard MEDINA, « Fréquence Gaie, 1981 », mis en ligne 16 mars 2022, 02:25 min, URL : <https://www.youtube.com/watch?v=cahrcKP6nso&t=205s> (consulté le 05/06/2025).

⁹⁸ Pablo ROUY, « La Libération Gaie par la radio », *La Fièvre, le feuilleton des luttes*, mis en ligne le 4 septembre 2024, 07:20 min, URL : <https://podcast.ausha.co/la-fievre-annonce/le-feuilleton-des-luttes-saison-5-pablo-rouy-partie-1> (consulté le 04/06/2025).

⁹⁹ « La distance entre le point d'émission et le point le plus éloigné de ladite zone ne doit pas dépasser trente kilomètres (...) », Article 3-2, Loi n° 81-994 du 9 novembre 1981 portant dérogation au monopole d'Etat de la radiodiffusion, *Journal officiel*, 10 novembre 1981, n° 264, p. 3070.

¹⁰⁰ Danièle COTTEREAU, propos recueillis par Serena SOBRERO, « Allo Danièle ? A la recherche des ondes lesbiennes », *France Culture*, 1er mars 2020, 12:05 min, URL : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/l-experience/allo-daniele-a-la-recherche-des-ondes-lesbiennes-8039075> (consulté le 21/11/2024).

¹⁰¹ Entretien téléphonique avec Marc Rousselet, 6 juin 2025.

¹⁰² Patrick OGER, « Une petite idée en juin », *op.cit.*, p. 4.

même sa mise en onde, une deuxième vague le rejoint grâce à la mise en onde. Geneviève Pastre confirme cet équilibre dans ses mémoires : « S’il y avait beaucoup de têtes nouvelles, je pouvais retrouver là aussi des gens ayant participé au FHAR, au GHL¹⁰³ ».

b) Qui change l'équilibre interne de la station

La première crise interne d’ampleur de *Fréquence Gaie* a lieu le 22 novembre 1981, lors d’une Assemblée générale durant laquelle Patrick Oger refuse l’entrée à certains bénévoles, qui n’auraient pas payé leurs cotisations, et va jusqu’à appeler la police. Son retentissement se fait entendre jusque dans la presse¹⁰⁴. Toutefois, les acteurs entretenus ne s’en rappellent que vaguement, et les sources penchent largement pour un parti sans évoquer de détails précis. En retracer finement les enjeux paraît donc complexe, d’autant plus que certains mystères restent entiers, comme cette association, déclarée sous le nom de « Radio Fréquence Gaie » le 20 novembre 1981 par certains des membres du CA originel et dissolue quelques jours plus tard¹⁰⁵. On peut néanmoins tenter de tracer les contours de l’événement.

D’un côté, certains acteurs, dont on peut retracer le discours grâce à *Gai Pied* et au témoignage de Pablo Rouy¹⁰⁶, semblent opposés à la présidence de Patrick Oger et revendiquent plus de représentativité à la direction de la radio. De fait, dans un entretien qu’Oger donne à *Gai Pied* avant les événements conflictuels, celui-ci garantit la pluralité des courants homosexuels sur la radio avec une formule assez floue : « Cette vigilance relève de notre comité de programmation qui est seul juge en la matière, donc [de] tout le personnel de la station¹⁰⁷ ». À l’époque, le comité de programmation n’est pas un organe précis, mais

¹⁰³ Geneviève PASTRE, *Une femme en apesanteur : Mémoires*, op. cit., 2002, p. 190

¹⁰⁴ Franck Arnal, « Crise à Fréquence Gaie », *Gai Pied*, n° 34, janvier 1982, p. 6.

¹⁰⁵ Statuts de l’association « Radio Fréquence Gaie », 20 novembre 1981, cote 364W 3406, dossier n° 58591- P, Archives de la préfecture de Police, Pré-Saint-Gervais.

¹⁰⁶ Pablo ROUY, « La Libération Gaie par la radio », *La Fièvre, le feuilleton des luttes*, mis en ligne le 4 septembre 2024, 05:15 min, URL : <https://podcast.ausha.co/la-fievre-annonce/le-feuilleton-des-luttes-saison-5-pablo-rouy-partie-1> (consulté le 04/06/2025).

¹⁰⁷ Patrick OGER, propos recueillis par Franck ARNAL, « M. le Président... », *Gai Pied*, n° 33, décembre 1982, p.7.

l'ensemble des membres participants à la radio. De plus, la structure hiérarchique mise en place dès le mois de septembre n'est alors que théorique. Des groupes de travail sans substance, et au nom pensé sur le ton de l'humour (« information, culture, musique, administration¹⁰⁸ ») sont créés, mais ils n'ont pas encore le rôle que prennent ensuite les commissions à partir de 1982¹⁰⁹. Cela peut expliquer les déséquilibres dans le fonctionnement concret de la radio. En l'absence de cadre formel, ou lorsque les règles statutaires ne sont pas respectées, les dynamiques informelles peuvent prendre le dessus et les plus proches du noyau fondateur imposer leurs vues. De plus, du point de vue idéologique, la première équipe fondatrice est accusée par Pablo Rouy d'être constituée de membres proches d'*Arcadie*, mouvement « homophile » fondé durant l'après-guerre, misant sur la respectabilité pour se faire accepter, là où une liberté plus provocante est revendiquée par les autres.

À l'inverse, pour l'équipe fondatrice, que Geneviève Pastre défend dans ses mémoires, le rapport de force est plutôt inversé. La jeune génération, et plus spécifiquement des militants de gauche « hurlèrent à la violence contre le mouvement dont la radio devait être la propriété et l'émulation¹¹⁰ ». Elle considère ainsi que ce sont des jeunes opportunistes qui tentent un *putsch* interne pour récupérer le pouvoir dans cette radio qu'ils n'ont pas créée. De plus, son discours amène à considérer la part de l'égo de chacun dans cette histoire radiophonique, d'autant plus au sein d'une radio dont l'identité les touche directement. En se revendiquant « la radio de la communauté homosexuelle de Paris et d'Île de France », elle appelle aussi à des conflits quant à la définition de cette communauté et de sa juste représentation.

Finalement, la crise semble bien vite oubliée, de nouvelles élections ont lieu le 20 décembre 1981, Luc-Olivier Bézu, maquettiste à *Gai Pied* est élu président du Conseil d'Administration, et Patrick Oger reste tout de même vice-président : « *Fréquence Gaie* a

¹⁰⁸ Charles Faure, « Radio Paris Gay 1981 », *Gai Pied*, n° 31, octobre 1981, p.3.

¹⁰⁹ Entretien téléphonique avec Marc Rousselet, 6 juin 2025..

¹¹⁰ Geneviève PASTRE, *Une femme en apesanteur : Mémoires*, op. cit., 2002, p. 191.

repris ses émissions sans qu'il y ait eu un seul départ¹¹¹ », rassure *Gai Pied* en conclusion de son article. Désormais, la radio acquiert et met véritablement en pratique un mode de gouvernance bicéphale, qu'elle maintiendra par la suite : les « collaborateurs [élisent] les 12 membres du comité d'administration. Toutes les décisions sont prises à une majorité des 2/3. Côté animateurs de programmes, ils sont tous répartis dans 5 commissions : technique, musique, culture, informations et relations extérieures. Chaque commission élit 2 ou 3 personnes selon [son nombre total de membres, pour un total de] 12, qui constituent la Commission Exécutive des Programmes¹¹² ». Le conseil d'administration exerce principalement des fonctions liées à la gestion financière et logistique de la radio. Il s'occupe de la recherche de financements, de l'organisation des fêtes, de trouver des locaux, ainsi que des aspects techniques, toujours en lien avec les commissions spécifiques, mais plus particulièrement des demandes de dérogations, à partir de l'abrogation officielle du monopole le 9 novembre 1981¹¹³. D'autre part, la Commission Exécutive des Programmes (C.E.P.) est chargée de la grille des programmes, d'accepter les projets d'émission ou pas, d'en proposer, et de décider des créneaux de chaque émission, en accord avec les contraintes de chacun. Cette organisation bicéphale permet de distinguer les fonctions essentielles de la radio pour répondre au problème de gouvernance autocratique soulevé dans les premiers mois de la radio, mais amène également des tensions, dès lors que ces deux organes entrent en conflit : « Cela impliquait une bonne cohérence entre les deux et un respect mutuel. C'était bien sûr sans compter sur la longueur des canines des personnes élues¹¹⁴ ».

Les luttes internes semblent jalonner l'histoire de *Fréquence Gaie*, tant durant la période étudiée qu'au-delà. Un exemple significatif est la nomination, en 1984, d'un administrateur judiciaire chargé de faire face aux ingérences de certains membres dans la

¹¹¹ Franck Arnal, « Crise à Fréquence Gaie », *Gai Pied*, n° 34, janvier 1982, p. 6.

¹¹² « Militance », *Masques*, n°12, Printemps 1982, pp. 139-140.

¹¹³ On peut d'ailleurs émettre l'hypothèse que c'est la perspective d'une autorisation durable pour les radios libres, et donc la confirmation de la pérennité de *Fréquence Gaie*, qui suscite ces remous au sein de la station.

¹¹⁴ Danièle COTTEREAU, *Amazones du soir; bonsoir !*, Paris, Le Gueuloir, 2011, p.123.

gestion de la station¹¹⁵. Néanmoins, comme le rappelle Christine Braunshausen, elles n'ont pas un impact sur le quotidien de la radio, les animateurs à l'antenne ne se croisant parfois que pour se passer le relai en studio. Là où les Assemblées générales sont constamment un terrain de lutte et de débats animées, l'antenne ne s'en fait pas forcément l'écho et essaye de préserver les auditeurs de ces conflits. Ce n'est cependant pas une spécificité de *Fréquence Gaie*. Les autres radios, peut-être du fait de l'ego ou du pouvoir symbolique conféré par le micro, sont aussi des terrains de lutte, un administrateur judiciaire est ainsi nommé à *Ici et Maintenant* (95,2 MhZ) en même temps qu'à *Fréquence Gaie*¹¹⁶. De plus, c'est loin d'être le seul groupe gai à connaître des troubles internes : *Gai Pied*¹¹⁷, *Masques*¹¹⁸ et le CUARH¹¹⁹ connaissent également des scissions importantes à la même période. Ces groupes s'inscrivent dans un mouvement homosexuel en recomposition, traversé par des tensions sur les définitions identitaires et les stratégies de représentation.

C) Une radio pour homosexuels : position disputée

L'idée de faire une radio gaie au début des années 1980, dans ce foisonnement de radios libres, notamment communautaires et alors que les luttes homosexuelles connaissent un tournant, paraît aujourd'hui évidente. D'autant plus que la presse homosexuelle est réinvestie en 1979 par le journal *Gai Pied*, d'abord mensuel, plus hebdomadaire, co-fondé par Jean Le Bitoux, et vendu à hauteur de 20 000 à 40 000 exemplaires¹²⁰ selon la fréquence de

¹¹⁵ « Un administrateur judiciaire nommé à la tête de Fréquence Gaie et de 95,2 », *Le Monde*, 18 mai 1984.

¹¹⁶ *Ibid.*

¹¹⁷ Luc PINHAS, « Les ambivalences d'une entreprise de presse gaie : le périodique *Gai Pied*, de l'engagement au consumérisme. », *Mémoires du livre : Studies in Book Culture*, automne 2011, vol. 3, n° 1, pp. 2-3, URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/memoires/2011-v3-n1-memoires1830163/1007576ar.pdf> (consulté le 05/04/2025).

¹¹⁸ « Nous sommes 8 collaboratrices à quitter *Masques*, pourquoi ? », *Masques*, n° 14, été 1982, p. 179.

¹¹⁹ « Scission au CUARH Paris... », *Masques*, n° 12, hiver 1982/83, p. 189.

¹²⁰ Luc PINHAS, « Les ambivalences d'une entreprise de presse gaie : le périodique *Gai Pied*, de l'engagement au consumérisme. », *Mémoires du livre : Studies in Book Culture*, automne 2011, vol. 3, n° 1, pp. 2-3, URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/memoires/2011-v3-n1-memoires1830163/1007576ar.pdf> (consulté le 05/04/2025).

publication. Il s'agit « d'homosexualiser le monde¹²¹ » pour reprendre les termes de l'historien Mathias Quéré. À ce titre, une radio gaie pourrait apparaître comme le prolongement naturel de cette dynamique. Pourtant, le succès de *Fréquence Gaie*, et le fait qu'elle soit restée la seule radio entièrement homosexuelle à la fois pérenne et perçue comme légitime par les pouvoirs publics, s'avère d'autant plus remarquable qu'elle s'est imposée dans un paysage médiatique que les groupes militants ont également tenté d'investir. Nous analyserons ainsi les stratégies déployées par *Fréquence Gaie* pour légitimer sa position centrale dans cet espace médiatico-militant, en identifiant la position des groupes militants, plus particulièrement du CUARH, auxquelles elle se trouve parfois confrontée, et les mécanismes mis en œuvre pour les neutraliser.

a) *Justifier l'utilité d'une radio libre homosexuelle*

Il est intéressant de se pencher plus précisément sur le discours qui accompagne et justifie cette initiative dans une sorte de conquête de l'opinion publique pour justifier la légitimité de *Fréquence Gaie* à obtenir la dérogation au monopole. « Le conseil de ce jour rappelle les orientations de tous les CA prises depuis la naissance de F.G., à savoir une démarche legaliste afin d'obtenir l'autorisation d'émettre par dérogation au monopole d'État et l'attribution de sa fréquence officielle par la Haute Autorité¹²² ». Comme le rappelle ce communiqué interne de la station, paru dans un contexte où l'obtention de la dérogation n'est plus si évidente, le simple fait de vouloir être reconnu par les pouvoirs publics est notable. Une telle initiative n'aurait sans doute pas semblé évidente à la fin des années 1970, alors que les débats étaient encore largement structurés par un élan révolutionnaire, et que l'identité homosexuelle était remise en question comme une construction normative imposée par le

¹²¹ Expression utilisée par Mathias Quéré pour titrer le chapitre 7 de son ouvrage, *Quand nos désirs font désordre*, op. cit., 2025, p. 129.

¹²² Communiqué interne de Fréquence Gaie, s.l., circa août 1983, fonds privé Geneviève Pastre, dossier « Août 83, 90 FM », cote 20150894/4, Archives Nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

regard hétérosexuel¹²³. Des tentatives de légitimation par l'État auraient alors sans doute été contestées, ou au moins questionnées. Mais ce questionnement apparaît très peu dans les sources durant les premières années de *Fréquence Gaie*. « Dans l'immédiat ce que nous attendons surtout, c'est la sacro-sainte dérogation », revendique ainsi un militant, tant elle est la principale préoccupation de la station entre 1981 et 1983¹²⁴. De fait, au début des années 1980, que ce soit dans le mouvement des radios libres ou dans les débats homosexuels, les choses ont changé, à tel point que *Radio Libertaire*, la radio des anarchistes, tente également d'obtenir une dérogation¹²⁵. Aussi, la stratégie legaliste de *Fréquence Gaie* fait-elle globalement l'unanimité.

Les raisons d'existence de cette radio sont nombreuses, comme le caricature Luc-Olivier Bézu : « il y a 140 raisons différentes de faire cette radio - autant que d'animateurs¹²⁶ ». Si la part des trajectoires personnelles, du hasard des rencontres et de la spontanéité de cette aventure n'est pas à négliger, on peut toutefois rappeler les motifs principaux qui sont mis en avant pour défendre le rôle et la raison d'être de *Fréquence Gaie*. D'abord, la volonté de participer à cette aventure sur la FM, pour parler de tout ce dont parlaient les autres radios, mais en tant qu'homosexuel. Il s'agit ainsi de diffuser sur les ondes un argot homosexuel alors inconnu du grand public : « appeler un mec "madame", "elle est folle celle-là". Ça c'était nouveau et c'était notre ADN¹²⁷ ». Le public homosexuel est évidemment l'une des raisons principales d'exister de la radio¹²⁸. Qu'il s'agisse de lui parler ou de lui laisser la parole, l'auditeur est central. En plus de pouvoir appeler à tout instant, il y a également de nombreuses émissions de lignes ouvertes consacrées aux appels d'auditeurs («

¹²³ Mathias QUÉRÉ, *Quand nos désirs font désordre*, op. cit., 2025, p. 39.

¹²⁴ « Militance », *Masques*, n°12, Printemps 1982, pp. 139-140.

¹²⁵ Félix PATIÈS, « Les radios libres renouvellent l'écriture radiophonique : Le cas de Radio Libertaire de 1978 à 1986 », *RadioMorphoses*, 2019, n° 4. URL : <http://journals.openedition.org/radiomorphoses/329> (consulté le 12/06/2025).

¹²⁶ Luc-Olivier BÉZU, « L'émotion constante », *Le programme de Fréquence Gaie* (brochure), Juin 1982, p. 3.

¹²⁷ Entretien téléphonique avec Marc Rousselet, 6 juin 2025.

¹²⁸ « Militance », *Masques*, n°12, Printemps 1982, pp. 139-140.

Pêche à la ligne », « Pile ou Face », « Amazones du soir ! »). Elles sont fréquentes sur les radios libres¹²⁹. Toutefois, à *Fréquence Gaie*, elles ont spécifiquement pour rôle de permettre aux auditeurs homosexuels, souvent isolées, parfois du fait de leur position géographique, en banlieue, loin des lieux commerciaux homosexuels de Paris, de se sentir moins seul¹³⁰. Là où il faut payer 14 francs, potentiellement sous le regard réprobateur d'un vendeur de kiosque, pour lire *Gai Pied*, *Fréquence Gaie* peut s'écouter gratuitement, dans l'intimité et l'anonymat de la chambre, sur un transistor, sans stigmatiser l'auditeur, homosexuel ou pas, *coming out* effectué ou non. Grâce à cette porosité avec les auditeurs, elle permet de créer un sentiment de solidarité et de proximité¹³¹. Cet espace sur les ondes correspond parfaitement au moment de développements de lieux associatifs que décrit Massimo Prearo, sans toutefois analyser précisément l'apport des radios libres sur ce plan¹³². Toutes les émissions n'ont pas spécifiquement d'identité homosexuelle, à l'instar de celle de Patrick Rognant, consacrées aux nouveaux genres musicaux¹³³. Néanmoins, la « banalisation médiatique de l'homosexualité » permet aux auditeurs, quelque soit leur orientation sexuelle, de prendre conscience de l'existence de cette sexualité et de ces modes de vie, afin d'être plus tolérants, ou alors de questionner son hétérosexualité, comme l'a montré le docteur en sciences politiques Michaël Durand pour les années 2000, et que l'on peut également appliquer à *Fréquence Gaie*¹³⁴. À partir de mai 1982, un nouvel argument revient, appuyé par un chiffre, cité fréquemment : les 40% d'auditeurs hétérosexuels, statistique peut-être issue d'un

¹²⁹ Alain BENTOLILA, « Radios libres et stations GO : les pôles de distinction », *Communication & Langages*, 1986, vol. 1, n° 70, pp. 36-52.

¹³⁰ Didier VARROD, propos recueillis par Marc ROUSSELET et Marc EPSTEIN, « Entretien Didier Varrod », chaîne Youtube *Fréquence Gaie*, mis en ligne le 12 mars 2024, 26:00 min, URL : <https://www.youtube.com/watch?v=KnwW1BY-xC4> (consulté le 20/05/2025).

¹³¹ *Gai Pied* dénombre 1000 appels quotidiens. François GUILBAUD, « Fréquence Gaie se fait un lifting », *Gai Pied*, n° 49, décembre 1982, p.7.

¹³² Massimo PREARO, « La construction communautaire du mouvement : les lieux associatifs » dans *Le Moment politique de l'homosexualité*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2014, pp. 215-247.

¹³³ Patrick ROGNANT, propos recueillis par Hugo BOUVARD, « Entretien Patrick Rognant », chaîne Youtube *Fréquence Gaie*, mis en ligne le 28 mars 2024, 16:15 min, URL : <https://www.youtube.com/watch?v=3BW9ePRcF-0&t=1013s> (consulté le 28/05/2025).

¹³⁴ Mickaël DURAND, « Les médias comme agents de socialisation paradoxale des jeunes gays et lesbiennes en France » dans Hélène BUISSON-FENET et Aude KERIVEL (dir.), *Des jeunes à la marge ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, pp. 77-93.

sondage d'audience, ou bien reprise d'un article de *Libération* sur les petites annonces qui évoque « 40% d'appels hétérosexuels¹³⁵ ». Quoi qu'il en soit, ce chiffre est régulièrement cité dans les interviews et entretiens des membres de la radio et mobilisé lors des mobilisations pour préserver l'onde¹³⁶. Par exemple, Didier Varrod, interrogé sur Antenne 2, répond à la journaliste, à propos de l'utilité de *Fréquence Gaie* : elle « s'adresse plutôt au secteur des mentalités puisqu'il reste beaucoup de choses à faire de ce côté-là. Le CUARH avait un combat législatif, *Fréquence Gaie* a un combat plus au niveau des mentalités. [...] Nous ne sommes pas dans un ghetto, nous avons 40% d'hétérosexuels qui nous écoutent, c'est là la preuve que nous essayons de décroiser les mentalités et aller de l'avant¹³⁷ ». Il distingue ainsi également, après l'avoir félicité, le rôle du CUARH du rôle de *Fréquence Gaie*.

b) *Une volonté partagée par le CUARH...*

Dès novembre 1981, lors du premier vote de la navette parlementaire en faveur de l'abrogation de l'article 331-2¹³⁸ par l'Assemblée Nationale, *Homophonies* prépare la suite de ses actions, non plus uniquement sur le terrain législatif, mais en annonçant mener une « campagne audiovisuelle » : « À tous ceux qui pensent que le CUARH est fini, qu'il mourra avec l'article 331-2, cette campagne apportera la preuve qu'il est possible de définir de nouveaux axes de revendications, qui ne soient plus seulement défensifs comme du temps de Giscard-Foyer, mais qui affirment en positif une volonté maintenue de lutter contre toutes les discriminations¹³⁹ ». Le CUARH, dans une posture défensive en cette période de

¹³⁵ « La fesse cachée des petites annonces », *Libération*, 7 mai 1982, p. XV.

¹³⁶ Communiqué de défense de *Fréquence Gaie*, Paris, le 13 janvier 1983, fonds privé Geneviève Pastre, dossier « Copie d'archives », cote 20150894/4, Archives Nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

¹³⁷ Didier VARROD, propos recueillis par Patricia CHARNELET, « Plateau invité : Didier Varrod », *Antenne 2*, 27 juillet 1982, 1:35 min.

¹³⁸ Article de loi qui instaurait une discrimination légale de majorité sexuelle entre les personnes de même sexe, et a été décrit comme la « dépénalisation de l'homosexualité » puisqu'il faisait partie d'un arsenal législatif (avec l'alinéa 3) permettant de réprimer l'homosexualité. Néanmoins, Mathias Quéré nuance la mythification de cette abolition en insistant sur la lutte menée pour l'abolition des discriminations dans le code de la fonction publique. Voir Mathias QUÉRÉ, *Quand nos désirs font désordre*, op. cit., 2025, p. 83.

¹³⁹ Jean BOYER, « Une campagne "audiovisuelle" (sic) du CUARH : pourquoi ? Comment ? », *Homophonies*, n°13, novembre 1981, pp. 5-6.

diversification du mouvement militant, qui semble le fragiliser, tente de s'intégrer à la vague générale d'investissement des médias. Le groupe semble également comprendre la nécessité d'une caisse de résonance pour que les actions militantes aient une portée plus grande. Loin du fantasme homophobe du lobby gai, Jean Boyer détaille dans le numéro 13 et 14 d'*Homophonies* comment les militants du CUARH mènent une véritable action de plaidoyer auprès des rédactions nationales pour faire intégrer des sujets sur l'actualité homosexuelle, précisément au moment de l'abrogation. Ils veulent directement collaborer avec les chaînes pour s'assurer que les contenus produits sur les homosexuels reflètent leur réalité et brandissent en épouvantail la fameuse émission de Ménie Grégoire sur *RTL*, « L'homosexualité, ce douloureux problème », après quoi le FHAR se constitua¹⁴⁰.

Les membres du CUARH revendiquent également de pouvoir s'exprimer sur *Fréquence Gaie*, en tant que radio de la communauté homosexuelle, et de pouvoir émettre des recommandations éditoriales¹⁴¹. Or, ils sont rapidement insatisfaits de la relation entretenue avec la radio. Ils lui reprochent de ne pas laisser suffisamment de place à l'information homosexuelle et militante, de ne pas couvrir suffisamment les événements et l'actualité des groupes, de ne pas être au courant de cette actualité car trop occupés à ne faire que de la radio, et de refuser par principe leurs propositions de participation¹⁴². La rhétorique et stratégie de communication de *Fréquence Gaie* lui est reprochée, le fait de revendiquer sans cesse d'avoir briser le ghetto est perçu comme une obsession au détriment de la mission originelle de *Fréquence Gaie*, informer les homosexuels de l'actualité homosexuelle¹⁴³. De plus, ils leur reprochent de ne pas laisser suffisamment de place aux femmes et à l'actualité des mouvements lesbiens sur la station, en plus de laisser prospérer un climat misogyne à l'antenne¹⁴⁴. La question de la place des femmes au sein de *Fréquence Gaie* demeure difficile

¹⁴⁰ Une du magazine *Homophonies*, « Pour les médias, sommes-nous des sorcières ».

¹⁴¹ Jean BOYER, « Dossier médias », *Homophonies*, n° 16, février 1982, pp. 12-13.

¹⁴² Françoise RENAUD, « À propos de Fréquence Gaie », *Homophonies*, n° 25, novembre 1982, p.21.

¹⁴³ *Ibid.*

¹⁴⁴ Françoise RENAUD, « Fréquence Gaie Blues », *Homophonies*, n° 32, juin 1983, pp. 19-20.

à traiter au vu des archives consultées. Christine Braunshausen, qui faisait partie de la frange de *Fréquence Gaie* à défendre la mixité, suggère que la faible proportion de lesbiennes est due à une autocensure ou un manque d'envie des femmes¹⁴⁵. Ce constat appelle toutefois à être interrogé plus finement, et pourrait faire l'objet d'un travail de recherche en soi. Par ailleurs, si ces critiques émanent ici seulement de Françoise Renaud, elles sont, au moins partiellement, partagées par le CUARH. Mathias Quéré le démontre en citant un compte-rendu des rencontres nationales du comité : « c'est "tactiquement" que nous sommes contre le démantèlement de *Fréquence Gaie*, c'est-à-dire à l'instant t, sans que cela implique une position de principe¹⁴⁶ ». De même, ce reproche dépassent le seul CUARH, comme en témoigne une lettre ouverte signée par différents groupes militants homosexuels et lesbiens : le MIEL, le COPARH, le Partage, le CHOP, les Nouveaux gais PTT, D'DASSistance Gaie, Lesbia et David et Jonathan¹⁴⁷.

c) ...*mais non-réciproque* : « On ne veut pas être une radio-tract »

Cette tentative de collaboration est vécue par les instances dirigeantes de *Fréquence Gaie* comme une ingérence. La radio se distingue des mouvements militants, jusque dans son organisation structurelle, très rapidement et tout au long de la période étudiée. Dans les statuts publiés en novembre 1981, cette spécificité est affirmée dès l'article 5 : « L'Association n'aura aucune activité militante de caractère politique ni confessionnelle, et ses membres ne pourront se prévaloir de l'appartenance à l'Association dans une action politique ou religieuse quelconque¹⁴⁸ ». Elle tente ainsi d'affirmer son indépendance, particulièrement

¹⁴⁵ Entretien téléphonique avec Christine Braunshausen, 7 juin 2025.

¹⁴⁶ « 17ème Coordination nationale du CUARH. Lyon, 15 et 16 janvier 1983 », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 5 cité par Mathias QUÉRÉ, « "Quand nos désirs font désordres", une histoire du mouvement homosexuel français de 1974 à 1986 », Thèse de doctorat, Histoire, sous la direction de Sylvie CHAPERON, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2022, p. 547.

¹⁴⁷ Lettre ouverte, non daté, fonds Catherine Gonnard, Boîte n° A VIII, Divers LGBT, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris, p. 1, cité par Mathias QUÉRÉ, *op. cit.*, 2022, p. 544.

¹⁴⁸ « Status de Fréquence Gaie », 19 novembre 1981, Archives numérisées du groupe Fréquence Gaie, p. 1.

vis-à-vis du CUARH, accusé de tenter de maintenir sa position hégémonique et de refuser toute initiative en-dehors de son champ de contrôle¹⁴⁹. Patrick Oger réaffirme sa revendication d'autonomie dans le numéro de décembre 1982 de *Gai Pied* : « On ne veut pas être une radio tract (...). On tient à ce que toute participation à la radio soit individuelle. Ce qui n'empêche personne d'appartenir à un quelconque groupe homosexuel¹⁵⁰ ». Cette position est partagée par Luc-Olivier Bézu et Geneviève Pastre, ses successeurs au poste de président, comme en témoigne un entretien collectif donné à *Homophonies* à l'occasion de l'anniversaire de la radio, qui les questionne sur leurs relations avec le « mouvement » :

« **Geneviève Pastre** : Il est absolument hors de questions (*sic*) d'avoir des relations officielles avec le mouvement. Nous sommes en relation directe avec tout le monde et je trouve que, le CUARH auquel j'ai appartenu en particulier, a des prétentions absolument exorbitantes lorsqu'il se considère comme représentant des homosexuels français, comme coordinateur national (*sic*). Il y a des milliers peut-être des millions de lesbiennes et d'homosexuels qui vivent de manières indépendantes. Je n'imagine pas du tout une dépendance, un contrôle ou même de rentrer à l'intérieur du mouvement. Nous sommes dans la communauté homosexuelle en général.

Luc Olivier Bezu : Pendant la période où j'ai été président de la station, notre objectif était de rester indépendant de tous les groupes existants. Nous n'excluons absolument par leur présence à la radio mais d'une manière que nous puissions superviser.

Patrick Oger : Non seulement nous n'en voulons pas, et nous même ne souhaitons pas être un rassemblement de tous les groupes. On peut imaginer que c'est ce que désirait le « Gai pied » ; chaque mouvement désignant un représentant au conseil d'administration qui finirait par n'être plus que l'assemblée de tous les groupes homosexuels de la région parisienne. C'est invraisemblable. Nous sommes un média original¹⁵¹. »

Cet entretien houleux laisse penser qu'il n'y a absolument aucun lien entre *Fréquence Gaie* et les groupes homosexuels. La réalité est bien plus nuancée. Durant la présidence de Luc-Olivier Bézu, face aux pressions des différents groupes militants, et dans le contexte de

¹⁴⁹ Mathias QUÉRÉ, *Quand nos désirs font désordre*, op. cit., 2025, p. 135.

¹⁵⁰ Patrick OGER, propos recueillis par Franck ARNAL, « M. le Président... », *Gai Pied*, n° 33, décembre 1982, p.7.

¹⁵¹ Propos recueillis par Gérard EMMANUEL, « Un an déjà », *Homophonies*, n°25, novembre 1982, p.20.

l'attente de la dérogation, un nouveau créneau est inventé : « 90 FM à... », créneau hebdomadaire d'une heure quatre fois par semaine, qui permet, aux yeux des directeurs de la chaîne de maintenir l'indépendance éditoriale de la radio tout en offrant une tribune aux groupes militants¹⁵². Toutefois, ces derniers considèrent que c'est une manière de les marginaliser au sein de la radio¹⁵³.

De plus, cette volonté de se distinguer des groupes militants ne relève pas d'une hostilité totale de l'intégralité des membres de la station à l'égard du militantisme. Pablo Rouy, ancien militant du FHAR, qui négocie et plaide en faveur d'une certaine place laissée aux mouvements militants sur *Fréquence Gaie*¹⁵⁴, confirme par ailleurs l'apport de la radio en estimant qu'elle a permis « une parole libre homosexuelle qu'il n'y avait jamais eue dans les groupes militants. Parce qu'il faut voir y aller dans un groupe militant (...) Il ne faut pas être trop chic, il ne faut pas être trop si, trop ça. Il ne faut plutôt pas être de droite¹⁵⁵ ». Il s'agit d'un autre fait notable permis par *Fréquence Gaie* : la diversité d'opinions politiques représentés sur l'onde. Bien que davantage situés à gauche et à l'extrême gauche du spectre politique, certains animateurs se placent également ouvertement à droite, tels Jean-Luc Roméro, proche du RPR¹⁵⁶, ou encore Lorrain de Saint-Affrique, qui travailla d'abord pour Valéry Giscard-d'Estaing, avant de conseiller la communication du *leader* du Rassemblement National, Jean-Marie Le Pen à partir de 1984¹⁵⁷. Creuser les orientations politiques de la radio

¹⁵² Geneviève PASTRE, « II / Bezu 2e équipe », s.d, s.l., fonds privé Geneviève Pastre, dossier « Historique 82-83 », cote 20150894/5, Archives Nationales, p. 1.

¹⁵³ « Pour un comité consultatif représentant la communauté homosexuelle au sein de Fréquence Gaie », s.d, s.l., fonds privé Geneviève Pastre, cote 20150894/4, Archives Nationales, Pierrefitte-sur-Seine, p.1.

¹⁵⁴ Pablo ROUY, « Compte-rendu d'assemblée générale », 10 octobre 1982, Paris, fonds privé Geneviève Pastre, dossier « Fréquence Gaie », cote 20150894/4, Archives Nationales, p. 2.

¹⁵⁵ Pablo ROUY, « La Libération Gaie par la radio », *La Fièvre, le feuilleton des luttes*, mis en ligne le 4 septembre 2024, 10:30 min, URL :

<https://podcast.ausha.co/la-fievre-annonce/le-feuilleton-des-luttes-saison-5-pablo-rouy-partie-1> (consulté le 04/06/2025).

¹⁵⁶ Jean-Luc ROMERO-MICHEL, « Entretien Jean-Luc Romero-Michel : "J'ai tout appris à Fréquence Gaie" », chaîne Youtube *Fréquence Gaie*, mis en ligne le 12 septembre 2024, 22:20 min, URL : <https://youtu.be/yENK92XnTxc> (consulté le 22/05/2025).

¹⁵⁷ Michaël STUDNICKI, « Droites nationales, genre et homosexualités en France. Des années 1870 aux années 2010 », Thèse de doctorat, Histoire, sous la direction de Olivier DARD, Sorbonne Université, 2020.

et les basculements internes, notamment vers la droite du spectre politique au milieu des années 1980, serait une piste de recherche intéressante, non abordée par Michaël Studnicki dans sa thèse. Marc Epstein décrit également la nouveauté apportée par *Fréquence Gaie* : « [on entendait] des paroles qui n'étaient plus que les paroles militantes qu'on pouvait entendre, enfin qu'on entendait - et tant mieux - dans les années 70. Soudain, *Fréquence Gaie* c'était le premier endroit qui réunissait des passionnés de bande dessinée, des passionnés d'histoire de cul, des petites annonces (...) des fondus d'opéra, des gens qui adoraient la chanson française¹⁵⁸ ». Loin de nier l'utilité des groupes militants, qui continuent de se mobiliser activement à cette période pour obtenir la fin des discriminations légales à l'égard de l'homosexualité¹⁵⁹, il dresse ainsi un paysage dans lequel la parole homosexuelle sur les ondes est complémentaire de la parole militante.

Cette séparation interne à la supposée communauté homosexuelle est par ailleurs incompréhensible pour les renseignements généraux, leur logiciel de pensée héritant probablement des réminiscences des années 1970 et du fichage des homosexuels. Dans un rapport destiné au préfet de police, ces derniers écrivent : « en dépit des affirmations formulées dans l'objet de l'association et concernant la non-politisation de l'association et de ses membres, il s'avère que « Fréquence Gaie » n'est qu'une composante du « Mouvement Homosexuel révolutionnaire » (simple dénomination à laquelle se rattachent les divers groupes de militants homosexuels révolutionnaires)¹⁶⁰ ». L'amateurisme des services de renseignement généraux et leur méconnaissance du milieu homosexuel est criant - ne citant même pas le nom du CUARH, et ne comprenant pas que le mouvement homosexuel puisse être pluriel¹⁶¹.

¹⁵⁸ Marc EPSTEIN, propos recueillis par Antoine Dabrowski, « C'était quoi Fréquence Gaie ? », *Tsugi Radio*, mis en ligne le 15 mai 2023, 13:20 min, URL : <https://youtu.be/IosMen1FcFO> (consulté le 22/11/2024).

¹⁵⁹ Mathias QUÉRÉ, *Quand nos désirs font désordre*, op. cit., pp. 109-113.

¹⁶⁰ Rapport des renseignements généraux, février 1982, « Fréquence Gaie », cote 80W144, dossier n° 57 601, Archives de la préfecture de Police, Pré-Saint-Gervais.

¹⁶¹ Il est peut-être dû à la plus grande difficulté, sinon l'investissement personnel plus engageant, nécessaire pour intégrer des structures homosexuelles, comme le suggère Mathias Quéré. Ou bien s'agit-il de l'effet

Ainsi, *Fréquence Gaie* se structure dès ses débuts dans un double mouvement : autant qu'elle s'ancre dans le tissu communautaire homosexuel, elle affirme son indépendance vis-à-vis des groupes militants traditionnels. Ce positionnement original, entre héritage des luttes des années 1970 et volonté de renouvellement des modes d'expression, permet à la radio d'émerger comme un média singulier. Toutefois, cette volonté d'indépendance est fragilisée à partir de juin 1982, dès lors que les pouvoirs publics s'attellent à la délivrance de dérogations officielles au monopole de l'audiovisuel.

indirect de la consigne donnée par le ministre de l'Intérieur aux services de police, leur enjoignant de ne plus surveiller systématiquement les groupes homosexuels, ce qui aurait pu infléchir les pratiques des services de renseignement vers une forme de contrôle plus superficielle.

II. Le combat de Fréquence Gaie pour obtenir la reconnaissance institutionnelle de la radio tout en conservant son autonomie

A) Face au refus de la dérogation, la quête de légitimité de *Fréquence Gaie*

a) *La « Commission consultative des radios locales privées » n'accorde pas de dérogation à Fréquence Gaie*

Suite à la loi n° 81-994 du 9 novembre 1981¹⁶² portant dérogation au monopole d'État sur l'audiovisuel, les radios libres acquièrent une existence légale. Cette dernière est cependant soumise à l'obtention de « dérogations », accordées par le ministre de la Communication, sur avis d'une commission consultative, mise en place le 21 janvier 1982¹⁶³. Composée pour un tiers de fonctionnaires issus de différents ministères, un tiers de journalistes ou directeurs de chaînes et un dernier tiers d'un bloc associatif contenant entre autres des représentants des radios libres, la « commission Holleaux » du nom de son président a pour mission de normaliser et de réguler la situation des radios libres afin de ne pas laisser un trop grand nombre de radios libres saturer la bande FM, en particulier des adversaires politiques ou entrepreneurs à la recherche de profit. En six mois, elle doit être capable de fournir une proposition de liste de quinze radios à autoriser (le chiffre de radios fut finalement élargi à vingt-et-un)¹⁶⁴. Son travail consiste dès lors à trier les dossiers et tenter de trouver des compromis et regroupements possibles entre radios « locales privées¹⁶⁵ »,

¹⁶² Loi n° 81-994 du 9 novembre 1981 portant dérogation au monopole d'Etat de la radiodiffusion, *Journal officiel*, 10 novembre 1981, n° 264, pp. 3070-3071

¹⁶³ Agnès CHAUVEAU, « La politique de l'audiovisuel » dans Serge BERSTEIN, Pierre MILZA, Jean-Louis BIANCO (dir.), *François Mitterrand. Les années du changement, 1981 – 1984*, Paris, Perrin, 2001, p. 923.

¹⁶⁴ Thierry LEFEBVRE, « La régulation des radios de l'immigration en 1982-1983 : le cas de Paris », *Radio Morphoses*, 31 décembre 2024, n°12, URL : <https://journals.openedition.org/radiomorphoses/5062#bodyfn1> (consulté le 12/05/2025).

¹⁶⁵ Terme utilisé par le ministère de la Communication pour contrebalancer l'imaginaire porté par le terme "libre", ou pour ne pas « vexer Radiofrance » selon Annick COJEAN, « La commission Holleaux établit sa liste définitive », *Le Monde*, 23 juillet 1982.

particulièrement pour la région parisienne où 140 dossiers sont reçus, parmi lesquels celui de *Fréquence Gaie*¹⁶⁶.

Thierry Lefebvre a analysé dans un article sur la régulation des radios libres liées à l'immigration la méthode de travail de la commission. Bien que Geneviève Piéjut, rapporteure chargée de la région parisienne, ait établi un travail de catégorisation entre les radios pour cartographier l'ensemble des dossiers et les regrouper, André Holleaux propose finalement, face à l'ampleur de la tâche, que chaque membre de la commission fasse une liste afin d'obtenir une idée de ce que serait une liste de synthèse comme base des négociations. Ce processus décisionnel individuel, sans nécessité de justification, favorise les connivences et les stratégies de chaque membre, lorsque ces derniers sont liés à des projets de radios libres par des affinités politiques ou sociales, ce qui est fréquent, comme le montre Thierry Lefebvre¹⁶⁷. *Fréquence Gaie*, bien que proposée par la liste du bloc associatif (FNRL, FNRTL, ALO...) ¹⁶⁸, n'en sort pas gagnante puisqu'elle n'est pas retenue sur la liste provisoire publiée le 16 juillet 1982¹⁶⁹.

Geneviève Pastre, prévenue la veille de la publication de la liste de cette absence par l'avocat de *Fréquence Gaie*, se rend le matin même au ministère de la Communication rencontrer la rapporteure de la commission. Pour justifier l'absence de *Fréquence Gaie* de la liste, elle lui rétorque : « Vous ne représentez pas la communauté homosexuelle¹⁷⁰ ». Bien que cet épisode soit raconté à travers la plume de Geneviève Pastre, et donc potentiellement

¹⁶⁶ Nous n'avons malheureusement pas trouvé ce dossier qui aurait pu s'avérer précieux.

¹⁶⁷ Thierry LEFEBVRE, « La régulation des radios de l'immigration en 1982-1983 : le cas de Paris », *op. cit.*, 2024.

¹⁶⁸ Liste commune de radios proposées pour la dérogation par l'ALO, la FNRL, la FNRTL, la FFMJC, la FNLL, la LFEEP, 10 juillet 1982, p.1. Fonds de la commission d'attribution des aides financières à l'expression radiophonique locale, cote 19900286/2 Archives Nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

¹⁶⁹ Frédéric EDELMANN, « La commission Holleaux publie une liste provisoire de radios libres parisiennes », *Le Monde*, 17 juillet 1981.

¹⁷⁰ Geneviève PASTRE, *Une femme en apesanteur : Mémoires*, *op. cit.*, 2002, p. 197.

altéré, d'autres sources confirment le fond de l'argument¹⁷¹, il est donc intéressant de le creuser. On peut noter trois faits intéressants quant à ce refus. D'abord, ce n'est pas la popularité de *Fréquence Gaie* qui est remise en cause, mais sa représentativité. Cela signifie qu'elle est considérée par les pouvoirs publics comme une radio potentiellement éligible à la dérogation, alors qu'elle aurait pu, à l'instar d'autres radios, être balayée d'un revers de la main comme un projet amateur. Cela s'explique peut-être par la cinquième position de *Fréquence Gaie* selon les enquêtes d'audiences des radios libres, telle que celle menée par Claude Fitoussi. Le chiffre de 40 000 auditeurs hebdomadaires, relayé non seulement par *Gai Pied*¹⁷², mais aussi *Le Monde*¹⁷³, est activement mobilisé par la station elle-même comme un indicateur de sa légitimité et de son ancrage dans le paysage médiatique. Ensuite, le fait que la question de la représentativité de la communauté homosexuelle compte témoigne d'une nécessité de prendre en compte les homosexuels comme entité dans le partage des fréquences, devenue difficile à ignorer depuis la manifestation du 4 avril 1981, au même titre que les autres minorités. Cela marque une rupture avec leur relative invisibilisation antérieure. La mobilisation et le travail de plaidoyer du FHAR, des GLH, du CUARH et des différents groupes militants auraient donc payé. Enfin, l'argument utilisé pour motiver le rejet de *Fréquence Gaie* témoigne de la vision communautaire adoptée par Geneviève Piéjut (qui n'est pas connoté de façon péjorative à l'époque¹⁷⁴), comme en témoigne son travail préalable de catégorisation entre les radios, classés selon la typologie suivante : quartier, généralistes, thématiques, communautés¹⁷⁵. Les radios communautaires ont comme avantage de pouvoir

¹⁷¹ Voir Frédéric EDELMANN, « La commission Holleaux publie une liste provisoire de radios libres parisiennes », *Le Monde*, 17 juillet 1981 et Franck ARNAL, « Fréquence Gaie menacée », *Gai Pied*, n°41, août 1982, p. 9.

¹⁷² Il place même la radio en 4^e position, alors que le monde la met au 5^e rang. Franck ARNAL, « FG 90 FM : 40 000 auditeurs », *Gai Pied*, n° 37, avril 1982, p.9.

¹⁷³ « N.R.J., R.F.M., Radio Service tour Eiffel en tête », *Le Monde*.

¹⁷⁴ S'ils répètent fréquemment ne pas être dans le ghetto, avec ce fameux chiffre de 40% d'auditeurs hétéros, il s'agit pour l'instant plus d'un mécanisme de défense rhétorique préventif que d'une réponse à une confrontation permanente qui leur serait opposé. Les accusations de communautarisme, dans un sens péjoratif, notamment émises par Frédéric Martel, émergent à la fin des années 80 et davantage encore à la fin de la guerre froide.

¹⁷⁵ Thierry LEFEBVRE, « La régulation des radios de l'immigration en 1982-1983 : le cas de Paris », *op. cit.*, 2024.

montrer patte blanche face aux craintes du gouvernement de voir les radios libres utilisées par l'opposition comme des outils politiques¹⁷⁶. On imagine qu'il est plus facile de trouver le facteur commun d'une radio homosexuelle plutôt que d'une radio libre généraliste. D'autant plus, que, si soupçon politique il devait y avoir pour *Fréquence Gaie*, celui-ci pencherait sûrement en faveur du gouvernement socialiste, suite à la marche du 4 avril 1981. Inscrite dans cette catégorie, *Fréquence Gaie* n'apparaît toutefois pas légitime aux yeux de la commission pour autant parce qu'elle fait face à d'autres projets qui revendiquent de représenter les homosexuels. Ce n'est donc pas tant le fait que les homosexuels « aient » une radio qui est questionnée, mais le fait que cette radio soit *Fréquence Gaie*.

b) *Concurrence de projets radiophoniques homosexuels à l'origine de la crise de légitimité*

De fait, plusieurs projets sont déposés et jugés comme des concurrents de *Fréquence Gaie* par la commission. Selon le récit établi par Geneviève Pastre, il s'agit même de lettres envoyées « par deux ou trois groupes et médias homosexuels qui proposaient une autre radio, et déniaient à [*Fréquence Gaie*] toute représentativité¹⁷⁷ ». Face au constat amer que les ondes, la programmation et la conception éditoriale de *Fréquence Gaie* ne soient pas favorables à leur intervention, certains journalistes et groupes homosexuels mènent une campagne indépendante sur d'autres radios et auprès de la commission.

Dès le 20 novembre 1981, un premier projet de radio homosexuelle concurrent est annoncé : *Harmoniques F.M.*, gérée par l'Association « Les désirs et les dire »¹⁷⁸. Cette dernière effectue un appel au don dans *Homophonies* et appelle à une réunion d'organisation dans les locaux du CUARH, ce qui témoigne d'un degré de proximité avec le comité plutôt

¹⁷⁶ Agnès CHAUVÉAU, « La politique de l'audiovisuel », *op.cit.*, 2001, p. 920.

¹⁷⁷ Geneviève PASTRE, *Une femme en apesanteur : Mémoires*, *op. cit.*, 2002, p. 197.

¹⁷⁸ Déclaration de l'association « Les désirs et les dire », *Journal officiel* (numéro complémentaire), 1^{er} décembre 1981, n° 281, p. 10504.

élevé¹⁷⁹. Elle semble avoir besoin de justifier son existence face à *Fréquence Gaie* comme nous pouvons le lire dans son communiqué : « Vous ressentez, comme nous, le besoin d'une telle radio, (...) dont l'originalité réside dans le regroupement de divers mouvements¹⁸⁰ ». Néanmoins, le projet n'est jamais évoqué ni dans *Homophonies* ni dans *Gai Pied* par la suite, on peut donc en déduire qu'il fut rapidement abandonné.

Durant les mois précédant la décision finale de la commission, des émissions radiophoniques régulières sur d'autres radios libres ou des projets de radio homosexuelles émergent. Le CUARH « intervient » ainsi sur *Radio Forum* tous les jeudis soirs tandis que Jean Le Bitoux et Hugo Marsan ont une émission sur le quotidien homosexuel, « La nuit pour le dire », sur *Radio Paris*¹⁸¹. De plus, Jean Le Bitoux aurait « passé un accord », , au nom de *Gai Pied*, avec la radio *Métropole FM*, faisant office, aux yeux de la commission, de ce que l'on pourrait qualifier d'un « quota » homosexuel¹⁸². Selon Patrick Oger, il aurait obtenu, en échange de cela, d'intégrer le Conseil d'Administration de cette radio en cas d'obtention de la dérogation, semblant ainsi se désolidariser de *Fréquence Gaie*¹⁸³. Il est difficile, n'ayant pas trouvé les lettres mentionnées par Geneviève Pastre, de confirmer une volonté explicite de nuire à *Fréquence Gaie*. Jean Le Bitoux s'en défend dans un éditorial paru dans *Libération* en justifiant qu'un soutien à *Fréquence Gaie* n'est ni exclusif ni contradictoire avec l'idée de rejoindre une autre radio, ces derniers s'opposant à toute présence extérieure d'organismes homosexuels¹⁸⁴. Il pointe ainsi l'un des paradoxes de la direction de *Fréquence Gaie*. En revanche, un projet est plus directement concurrent de celui de *Fréquence Gaie* : la création de *La Radio Gaie*. Cette dernière, issue d'une proposition des militants du CUARH, est un projet de radio « 24 heures sur 24 » similaire à *Fréquence Gaie* et qui, par opposition, semble

¹⁷⁹ « Harmoniques F.M. », *Homophonie*, n° 14, décembre 1981, p.14.

¹⁸⁰ Communiqué de l'association Les désirs et les dire, *s.l.*, circa novembre 1981, fonds privé Geneviève Pastre, dossier « Août 83, 90 FM », cote 20150894/4, Archives Nationales, Pierrefitte-sur-Seine

¹⁸¹ « Ondes roses, roses », *Gai Pied*, n°40, juillet 1982, p.III.

¹⁸² Frédéric EDELMANN, « La commission Holleaux publie une liste provisoire de radios libres parisiennes », *Le Monde*, 17 juillet 1981

¹⁸³ Propos recueillis par Gérard EMMANUEL, « Un an déjà », *Homophonies*, n°25, novembre 1982, p.20.

¹⁸⁴ Jean LE BITOUX, « Point de vue. La parole homosexuelle à Fréquence Gaie », *Libération*, 27 juillet 1982.

dénoncer son manque de représentativité : « En tant que forum d'idées, *La Radio Gaie* (L.R.G.) se veut plurielle puisqu'associative et communautaire. Elle est un projet ambitieux et nouveau, et nous savons que l'impact auprès d'une large partie de la population est déjà assuré¹⁸⁵ ». Elle reste néanmoins seulement un projet de radio développé sur papier et non abouti sur les ondes, sa crédibilité est donc moindre aux yeux de la commission¹⁸⁶.

Que ces projets tentent volontairement de nuire à *Fréquence Gaie* ou pas, pour la commission, le résultat est le même. *Fréquence Gaie* n'est pas inscrite sur la liste provisoire des dérogations. Le contexte de tension, de pression médiatique, publique et politique a nécessairement des conséquences sur la manière dont les décisions sont prises, et dans ce cas, a peut-être conduit à ne pas pouvoir accorder de dérogation à *Fréquence Gaie* en l'état, n'étant pas considérée comme pleinement légitime. Toutefois, elle ne propose pas pour autant un regroupement de radios homosexuels, comme pour les autres radios confessionnelles¹⁸⁷, peut-être parce qu'aucun projet n'est aussi abouti que dans le cas des autres radios communautaires. Ce constat n'est toutefois pas irrévocable, comme en témoigne une réplique de Geneviève Piéjut rapportée par Geneviève Pastre : « Il faut donc que dans les huit jours qui viennent vous redemandiez à tous les groupes de vous apporter [leur] soutien, pour que nous puissions reconsidérer la question¹⁸⁸ », autrement dit, il faut que *Fréquence Gaie* reconquiert sa légitimité, notamment dans le but d'obtenir une fréquence qui ne puisse être remise en question par les autres radios, dans ce contexte hautement concurrentiel.

¹⁸⁵ Statuts de l'association « La Radio Gaie », 20 février 1982, Fonds privé Vandemborghe Jacques.

¹⁸⁶ L.R.G. n'est jamais mentionnée dans les ondes roses de *Gai Pied* ni dans le calendrier d'*Homophonies*.

¹⁸⁷ Thierry LEFEBVRE, « La régulation des radios de l'immigration en 1982-1983 : le cas de Paris », *op. cit.*, 2024.

¹⁸⁸ Geneviève PASTRE, *Une femme en apesanteur : Mémoires*, *op. cit.*, 2002, p. 197.

c) *Grâce à une mobilisation des groupes militants et des auditeurs, Fréquence Gaie convainc de sa légitimité*

Les animateurs de *Fréquence Gaie*, scandalisés car pensant avoir été trahis, s'attellent collectivement à la tâche d'obtenir un soutien de tous les groupes homosexuels. En plus d'obtenir des communiqués publics et des lettres de soutien directement adressés à la commission Holleaux de la part des RHIF¹⁸⁹ (proche de Geneviève Pastre puisqu'elle en fut vice-président), du *Gai Pied*¹⁹⁰, du CUARH¹⁹¹ (et donc probablement aussi des mouvements que regroupent le CUARH, bien que nous n'en ayons pas trouvé la trace), *Fréquence Gaie* a une stratégie de mobilisation très efficace qui repose sur de nombreux axes. Elle demande aux mouvements de mobiliser leurs communautés, aux commerçants de mobiliser leurs clients et appelle directement et continuellement ses auditeurs à se mobiliser. D'abord en envoyant des télégrammes au ministère de la Communication lors d'une opération intitulée « Mille télégrammes »¹⁹², ensuite à venir manifester le 20 juillet, dans un parcours allant de place de la Concorde au quartier Saint-Germain, en passant, hasard du parcours décidé par la préfecture, devant le ministère de la Communication¹⁹³. Du fait d'un rendez-vous de Geneviève Pastre avec les pouvoirs publics, les manifestants finissent par faire une sorte de *sitting* devant le bâtiment¹⁹⁴. Ces actions coup de poing ont pour but de témoigner de la force fédératrice de la radio, au-delà des ondes, de faire pression sur la commission et le gouvernement, et de rendre indiscutable l'attribution d'une fréquence.

Malgré les divergences qui opposent parfois les groupes militants et médias homosexuels à *Fréquence Gaie*, ceux-ci apportent leur soutien à la mobilisation de la radio pour plusieurs raisons : d'une part, on peut émettre l'hypothèse que, dans ce contexte de crise

¹⁸⁹ Lettre des Rencontre des Homosexualités en Île de France à Geneviève Piéjut, Paris, le 16 juillet 1982, fonds privé Geneviève Pastre, cote 20150894/4, Archives Nationales, Pierrefitte-sur-Seine, p. 2.

¹⁹⁰ Franck ARNAL, « Fréquence Gaie menacée », *Gai Pied*, n°41, août 1982, p. 9.

¹⁹¹ Gérard EMMANUEL, « Homos, radio », *Homophonies*, n°24, Octobre 1982, p. 9.

¹⁹² Franck ARNAL, « Fréquence Gaie menacée », *op. cit.*, p. 9.

¹⁹³ Geneviève PASTRE, *Une femme en apesanteur : Mémoires*, *op. cit.*, 2002, p. 197.

¹⁹⁴ *Ibid.*

d'attribution pour de nombreuses radios (*Radio Libertaire, Radio Ici et Maintenant, Radio Ivre...*¹⁹⁵), la perspective d'une autre radio des homosexuels et lesbiennes apparaît complètement illusoire. Et quand bien même ce serait possible, quelle radio, puisque *Gai Pied* et le COPARH soutiennent des projets différents ? D'autant plus que *Gai Pied* semble plus favorable à *Fréquence Gaie* que le CUARH et la revue *Homophonies*. En témoigne la large couverture médiatique de l'événement sur *Gai Pied*, qui y consacre une Une et un dossier de défense de la radio dans son n°42¹⁹⁶, là où *Homophonies*, plus pragmatique, met simplement de côté ses rancœurs : « En un an malgré beaucoup d'erreurs, de luttes intestines, *Fréquence Gaie* est devenue l'une des meilleures stations de radio libre de la Région Parisienne. On peut lui reprocher d'être trop sexiste vis-à-vis des lesbiennes, on peut lui reprocher d'avoir une approche militante insuffisante à nos yeux. Peu importe¹⁹⁷ ». Comme *Fréquence Gaie* le répète constamment, relayé par *Gai Pied*, la radio est la seule radio homosexuelle au monde à émettre 24 heures sur 24¹⁹⁸. En plus de présenter des avantages pratiques (possibilité d'écoute peu importe le mode de vie), cela paraît être une véritable fierté pour l'ensemble du mouvement¹⁹⁹.

Réunissant entre 2000 et 3000 personnes selon les sources, et ayant envoyé 3000 télégrammes au Ministère, la mobilisation est un succès médiatique et stratégique²⁰⁰. C'est relativement similaire à la taille des manifestations d'autres radios libres, bien que largement inférieur aux 300 000 jeunes auditeurs de N.R.J. qui iront défendre leur radio en 1984²⁰¹. Mais surtout, la commission penche en faveur de *Fréquence Gaie*, qui est ajoutée à la liste des radios autorisées à émettre, publiée le 22 juillet 1982²⁰². Dans les jours qui suivent, la loi

¹⁹⁵ Frédéric EDELMANN, « La commission Holleaux publie une liste provisoire de radios libres parisiennes », *Le Monde*, 17 juillet 1981

¹⁹⁶ *Gai Pied*, n° 42, septembre 1982.

¹⁹⁷ Gérard EMMANUEL, « Homos, radios... », *Homophonies*, n° 23, septembre 1982, p. 9.

¹⁹⁸ Marco LEMAIRE, « Fréquence Gaie : radio calin », *Gai Pied*, n° 42, septembre 1982, p. 10

¹⁹⁹ « Pourquoi soutenir et avoir soutenu Fréquence Gaie », *Gai Pied*, n° 42, septembre 1982, p.11

²⁰⁰ Marco LEMAIRE, « Fréquence Gaie : radio calin », *Gai Pied*, n° 42, septembre 1982, p. 10

²⁰¹ Daniel PSENNY, « Ce jour où la jeunesse est descendue dans la rue pour défendre NRJ », *Le Monde*, 26 avril 2011.

²⁰² Annick COJEAN, « La commission Holleaux établit sa liste définitive », *Le Monde*, 23 juillet 2022.

Forni, qui abroge l'article 331-2 du code Pénal, est définitivement votée et signée par François Mitterrand²⁰³. Pour en parler sur *Antenne 2*, au milieu de l'été, et alors qu'aucun militant du CUARH n'est disponible, Didier Varrod, secrétaire général de *Fréquence Gaie*, est invité²⁰⁴. La reconnaissance de *Fréquence Gaie* comme la radio des homosexuels, mise en avant à une heure de grande écoute, est entérinée.

Cet épisode de mobilisation des structures collectives est utilisé plus tard comme un levier de négociation implicite, notamment entre les CUARH et la radio, pour établir un rapport de force plus favorable, et potentiellement négocier plus de place sur l'antenne : « Tout le monde se souvient des difficultés que vous avez eu pour l'obtention de la dérogation²⁰⁵ ». La réponse de Geneviève Pastre reste toutefois dans la continuité de la ligne de défense de *Fréquence Gaie* : « Nous avons eu des lettres de soutien immédiates de tous les groupes, mais surtout, et c'est ce qui fut, je pense, le plus spectaculaire, cette manifestation spontanée du 20 juillet ou un tas de gens, qui pour la plupart n'avaient jamais participé à un tel mouvement, pour qui c'était leur baptême du feu, étaient seulement venus pour nous défendre. Cela a énormément frappé la commission²⁰⁶ ». Elle tente ainsi de minimiser l'apport du CUARH et défend au contraire la force de la communauté d'auditeurs réunis par la radio, qu'elle essaye de distinguer des sphères militantes.

²⁰³ Mathias QUÉRÉ, *Quand nos désirs font désordre*, op. cit., pp. 113.

²⁰⁴ Patricia CHARNELET, « Plateau invité : Didier Varrod », *Antenne 2*, 27 juillet 1982.

²⁰⁵ Propos recueillis par Gérard EMMANUEL, « Un an déjà », *Homophonies*, n°25, novembre 1982, p.20.

²⁰⁶ *Ibid.*, p. 21.

B) « On ne marie pas comme cela des pédés » : la tentative contrariée de regrouper *Fréquence Gaie* avec d'autres radios libres

a) *Dérogation sous conditions : l'obligation de trouver des radios avec qui partager la fréquence*

L'espace hertzien étant cependant toujours saturé, et les demandes de dérogation minoritairement satisfaites (une vingtaine sur les cent-quarante dossiers pour la région parisienne), la commission invite *Fréquence Gaie* à se regrouper avec d'autres radios libres : Carol FM, Radio-Radio et Métropolis²⁰⁷. Ni *Fréquence Gaie*, ni les radios proposées, ne voient ces regroupements d'un bon œil, chacune attachées à leur identité propre, comme en témoigne leurs représentants dans un reportage diffusé sur Antenne 2, filant la métaphore du mariage sur fond sonore du 45 tours « Radio mon amour »²⁰⁸. La composition et les prérogatives de la commission consultative ont légèrement changé depuis la loi du 29 juillet 1982 : ce n'est désormais plus le Premier Ministre qui doit signer les décrets accordant définitivement les dérogations, mais la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle, toujours sur les conseils de la commission consultative, désormais dirigée par Jean-Michel Galabert, conseiller d'État²⁰⁹. La continuité avec la précédente commission est cependant assurée par Geneviève Piéjut, qui se fait de plus en plus pressante auprès de *Fréquence Gaie* pour obtenir un dossier de regroupement en vue de réexaminer le dossier de la répartition des fréquences parisiennes²¹⁰.

Or, *Fréquence Gaie* refuse catégoriquement de se « marier ». Un dossier d'une vingtaine de pages est écrit le 20 octobre 1982, potentiellement pour justifier, auprès de la

²⁰⁷ Annick COJEAN, « La commission Holleaux établit sa liste définitive », *Le Monde*, 23 juillet 2022.

²⁰⁸ Henriette CHARDAK, « Les radios : mariage et divorce », *Antenne 2*, circa septembre 1982.

²⁰⁹ Emmanuel PONTNEAU, « L'officialisation des radios libres en France de 1981 à 1984 », *op.cit.*, 1997, p. 40.

²¹⁰ Lettre de Geneviève Piéjut à Geneviève Pastre, 11 octobre 1982, Paris, fonds privé Geneviève Pastre, dossier « *Fréquence Gaie* », cote 20150894/4, Archives Nationales, Pierrefitte-sur-Seine, p. 2.

commission, l'impossibilité de trouver des partenaires, ou pour expliquer aux membres de la radio, dans une démarche de transparence, les démarches entamées²¹¹. Le dossier revient sur chaque négociation. Avec *Carol F.M.*, la discussion est vite contrariée, du fait d'un « refus total » de leur part. Bien que ce soit confirmé par le reportage d'*Antenne 2*, le présenter sous cet angle permet également à *Fréquence Gaie* de se dédouaner d'un manque de volonté auprès de la commission. En ce qui concerne *Radio Radio*, la radio du théâtre Lucernaire, ils les accusent de « mener [leur] combat contre la commission Holleaux et les pouvoirs publics²¹² », peut-être pour riposter face à leur revendication de la fréquence 90 FM dans des communiqués. Enfin, des négociations plutôt positives sont menées avec la radio *Ark-en-ciel*, radio des arts et des spectacles. Elle est mise en avant et présentée comme idéale « du fait de la participation d'une minorité importante d'homosexuels dans l'équipe d'*Ark-en-ciel*²¹³ ». Ce presque oxymore témoigne de leur volonté de convaincre les membres de *Fréquence Gaie* du bien-fondé de ce regroupement, ou du moins de son moindre mal pour l'identité de la station, puisque c'était un critère rédhibitoire avec les autres radios. Mais cela ne suffit pas.

Entre juillet et octobre 1982, ce travail de tractation et négociation avait été « mené dans le secret²¹⁴ » par une équipe réduite, consciente du risque d'embrasement interne et de blocage des négociations si celles-ci venaient à être rendues publiques. Leur rôle est présenté comme complexe : devant faire tampon entre les pressions d'une commission elle-même soumise à la pression de la saturation de la bande F.M. et les bénévoles de *Fréquence Gaie*, qui, s'étant battus pour obtenir leur onde, n'ont aucune envie de partager leur dû. De fait, « l'ensemble de la station s'est prononcé absolument et unanimement contre toute forme de mariage ou regroupement. Tout partage de fréquence avec une station hétérosexuelle serait

²¹¹ « Dossier sur l'état des regroupements entre Fréquence Gaie et les stations proposées par la commission Holleaux », 20 octobre 1982, Paris, fonds privé Geneviève Pastre, cote 20150894/4, Archives Nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

²¹² *Ibid.*, p. 3.

²¹³ *Ibid.*, p. 4.

²¹⁴ *Ibid.*, p. 5.

perçu comme un recul dans cette victoire que représentait l'obtention d'une fréquence pour les homosexuels. L'assemblée générale précise alors que *Fréquence Gaie* ne se regroupera que contrainte et forcée²¹⁵ ». En fonction du destinataire de ce dossier, il faut garder en tête qu'il est potentiellement orienté, par exemple pour justifier auprès de la commission qu'aucun dossier de regroupement ne lui sera envoyé, tout en laissant la porte ouverte, par peur d'être complètement sorti des négociations.

Les bénévoles de *Fréquence Gaie* tentent bien un montage hasardeux en imaginant avec Radio Gilda pour se répartir les bénévoles d'*Ark-en-ciel* en fonction de leur orientation sexuelle, mais ces derniers refusent, et les négociations se trouvent donc au point mort. Ces négociations, soutenues coûte que coûte par la commission, lui sont cruciales pour de nombreuses raisons²¹⁶ : d'abord, la pression médiatique qui l'incombe, naturellement assez forte, puisque l'objet des négociations sont des médias ; ensuite, parce qu'aux plus les radios seront regroupées, au moins il en restera de recalées, et donc au moins les contestations seront possibles. D'autant plus que les radios recalées ne sont plus, à ce stade, de simples propositions, mais des radios qui émettent déjà sur les ondes, et réunissent donc des bénévoles, qui ne voudront potentiellement pas se plier aux décisions de la Haute Autorité, comme c'est déjà le cas pour des radios, non présentes sur la liste de juillet 1982, mais qui refusent de ranger leur antenne. C'est d'autant plus vrai pour des radios comme *Fréquence Gaie*, qui ont entre-temps investis dans des infrastructures durables : nouvel émetteur, et studio de radio bien plus professionnel dans un duplex au 33ème étage de la tour Reflets, dans le 15ème arrondissement²¹⁷. Or, la saisie de radios refusant de se soumettre aux décisions prises par les pouvoirs publics a un fort coût politique, puisque c'est un symbole

²¹⁵ *Ibid.*, p. 5.

²¹⁶ Emmanuel PONTNEAU, « L'officialisation des radios libres en France de 1981 à 1984 », *op.cit.*, 1997, pp. 67-70.

²¹⁷ François GUILBAUD, « Fréquence Gaie se fait un lifting » *Gai Pied*, n° 49, décembre 1982, p. 7.

mobilisé par le pouvoir giscardien. L'enjeu pour la Haute Autorité est donc de faire respecter son autorité, mais aussi de mener finement les négociations.

Le dossier se conclut sur un abandon des négociations avec *Ark-en-ciel* en octobre. Néanmoins, quelques semaines plus tard, potentiellement du fait de l'impossibilité de présenter un dossier de demande de dérogation seul, force est de constater que *Fréquence Gaie* et *Ark-en-ciel* se mettent finalement d'accord pour partager la fréquence : 20 heures par semaine seront accordés à cette radio, sans changer le nom de la fréquence, majoritairement détenue par *Fréquence Gaie*, comme prévu pendant les négociations initiales²¹⁸.

b) Revirement de la Haute Autorité de la Communication, nouvelle mobilisation et stratégies de contournement des mécanismes de régulation

Le compromis est idéal pour *Fréquence Gaie*, qui ne perd ni le nom de la station, ni son identité, mais ne suffit visiblement pas à la Haute Autorité, contrainte par les nombreux dossiers restant à caser sur la bande hertzienne. *Fréquence Gaie* paraît d'autant plus à même de partager sa part du gâteau dans la mesure où l'intégralité des radios émettant à une puissance élevée (500 W officiellement), à l'exception de *N.R.J.*, sont soumises à des triangulations, c'est-à-dire des regroupements par 3 stations, voir plus²¹⁹. Le 13 janvier 1983, Geneviève Pastre est informée par la Haute Autorité de la nécessité de partager sa fréquence avec *Radio Verte*, une radio écologiste, et *Radio Libertaire*, la radio des anarchistes, en plus du partage déjà accepté avec *Ark-en-ciel*²²⁰.

Au lieu d'utiliser cette semaine pour trouver un compromis avec ces radios, *Fréquence Gaie* mobilise ses auditeurs, des relais politiques, et les associations

²¹⁸ *Ibid.*

²¹⁹ « Décisions autorisant des associations à assurer un service local de radiodiffusion sonore en modulation de fréquence », *Journal officiel* (numéro complémentaire), n° 123, 29 mai 1982, pp. 5011-5013.

²²⁰ Frank ARNAL, « Le coup bas de Cotta », *Gai Pied*, n°53, janvier 1983, p. 11.

homosexuelles pour défendre sa fréquence. Michèle Cotta est assez directement et explicitement présentée en épouvantail, accusée notamment de favoriser des radios locales de Radio France ou la radio des titres de presse, malgré leur faible audience, du fait de son expérience et de son vécu²²¹. Une nouvelle campagne d'envoi de télégrammes est mise en place, directement auprès de Mme Cotta, appelant à lui dire : « Non au démantèlement (*sic*) de *Fréquence Gaie* », dont les chiffres varient entre 13 000²²² et 20 000 envois²²³. Un appel à la manifestation du 20 janvier est abondamment relayé sur l'antenne et le soutien des groupes militants, comme le CUARH ou les RHIF sont de nouveau rendus publics²²⁴. Lors de la manifestation, qui réunit environ 5000 personnes, Michèle Cotta est explicitement présentée comme la responsable de cette décision de partage de la fréquence, elle est caricaturée par des drag-queens (on peut lire sur une pancarte « Cotta, c'est moi ! Je suis vraiment une cochonne ! ») et directement ciblée dans les slogans de la manifestation, repris dans les articles et titres de *Gai Pied* : « Cotta t'es foutue, les homos sont dans la rue !²²⁵ ». Le groupe obtient également le soutien et la mobilisation de quelques politiques auprès de la Haute Autorité, dont George Sarre (président du groupe socialiste à l'assemblée nationale), Bertrand Delanoe (porte-parole du parti socialiste) et Henri Cavaillet (sénateur socialiste)²²⁶.

Comme l'affirme Didier Varrod, secrétaire général de *Fréquence Gaie*, dans *Gai Pied* : « On ne marie pas comme cela des pédés²²⁷ ». La stratégie de mobilisation des acteurs de la radio, sur cette courte séquence, est remarquable par son efficacité. On peut, pour l'analyser, utiliser des concepts définis par la sociologie de l'action publique. Tout d'abord, en dénonçant directement la Haute Autorité, et particulièrement Michèle Cotta, ils reflètent le critère de la

²²¹ Pablo ROUY, « La Haute Autorité contre Fréquence Gaie », n° 53, janvier 83, p. 5.

²²² Jean-Paul POULIQUEN, « Le seul pays au monde », *Homophonies*, n° 33-34, juillet 1983, p. 25.

²²³ François GUILBAUD, « Bonjour la Haute Autorité ! », *Gai Pied*, n° 55, février 83, p. 7.

²²⁴ Lesbia, *Gai Pied*, *Homophonies*.

²²⁵ Marco LEMAIRE, « Cotta t'es foutue, on est dans la rue », *Gai Pied*, n° 54, février 83, p. 15.

²²⁶ Antoine PERRUCHOT, « Le soutien de Georges Sarre », *Gai Pied*, n° 54, février 83, p. 14.

²²⁷ Didier VARROD, « Liberté pour *Fréquence Gaie* », *Gai Pied*, n° 54 février 83, p. 15.

simplicité de la chaîne causale, théorisé par Cobb et Elder²²⁸. Cela permet de susciter un engagement plus rapide et fort, et ce d'autant plus qu'ils sont relayé, non seulement dans la presse homosexuelle (*Gai Pied*, *Lesbia*, *Homophonies*, *Samourai*), mais également dans la presse généraliste et sur la télé, dans *Soir 3*, où un reportage favorable leur est consacré²²⁹. Ils mène une véritable campagne dans les médias homosexuels afin de mettre à l'agenda cette situation et leur cadrage du problème, que l'on pourrait qualifier de « croisade symbolique²³⁰ ». Plus précisément, là où la Haute Autorité défend la nécessité de ce mariage de fréquence entre plusieurs radios à cause de la saturation des ondes, *Fréquence Gaie* dénonce un « démantèlement brutal²³¹ », et considère que cette mesure « réduirait [la radio] au silence », serait même « ressentie comme la première mesure anti-homosexuelle de l'après-10 mai²³² », jouant ainsi sur des perspectives électorales et symboliques pour le gouvernement. En pratique, ce n'est pas ce que demande véritablement la Haute Autorité, néanmoins, cette présentation de la situation est une certaine interprétation, un « énoncé tragique²³³ » qui incite à la mobilisation et à la prise de position en faveur de la radio.

Cette stratégie est fermement dénoncée par la Haute Autorité, légalement indépendante du gouvernement, et particulièrement de Michèle Cotta, dans des réponses publiques ou privées : « Je tiens cependant à vous préciser qu'il n'a jamais été question de démanteler "FRÉQUENCE GAIE" [...], *Radio Libertaire* a répondu favorablement à la proposition qui lui a été faite, malgré les renonciations auxquelles cela l'a conduit²³⁴ » ; « je

²²⁸ Roger W. COBB et Charles D. ELDER, « The Politics of Agenda-Building: An Alternative Perspective for Modern Democratic Theory », *The Journal of Politics*, 1971, vol. 4, n° 33, pp. 892-915

²²⁹ Jean-Michel CARPENTIER, « Fréquence Gaie », *FR3*, 27 janvier 1983.

²³⁰ Joseph R. GUSFIELD, dans *Symbolic Crusade: Status Politics and the American Temperance Movement*, Urbana, University of Illinois Press, 1963, p. 167.

²³¹ Communiqué de défense de *Fréquence Gaie*, Paris, le 13 janvier 1983, fonds privé Geneviève Pastre, dossier « Copie d'archives », cote 20150894/4, Archives Nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

²³² *Ibid.*

²³³ Sébastien CHAILLEUX et Philippe ZITTOUN, « Entre pluralité des espaces de débat et singularité des ordres du jour : la carrière sinieuse du gaz de schiste », *Revue française de sociologie*, 2021, vol. 2, n° 62, p. 259.

²³⁴ Lettre de Daniel Karlin à Mme Brigitte Berrat, 21 janvier 1983, Paris, fonds privé Geneviève Pastre, dossier « Copie d'archives », cote 20150894/4, Archives Nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

note que vous prenez pour argent comptant ce que *Fréquence Gaie* [...] vous en a dit²³⁵ ». En l'occurrence, le discours de la Haute Autorité n'est pas non plus dénuée d'exagérations, puisque Radio Libertaire a refusé tout regroupement, comme ne manque pas de le rappeler un communiqué commun des deux radios²³⁶. Un lecteur de *Gai Pied*, visiblement peu favorable à *Fréquence Gaie* s'agace également du traitement médiatique réservé par le journal à la situation et l'exprime dans le courrier des lecteurs avec une lettre au vitriol : « À vous entendre le ciel nous tombe sur la tête en ce moment et c'est l'existence de la «communauté homosexuelle» qui est menacée dans son ensemble. (...) A mon avis, on peut très bien n'être homo que cinq ou six heures par jour, contrairement à ce que pense FG, alors que si on est arabe c'est 24H/24 et toute sa vie²³⁷ ».

Astucieusement, en parallèle de la dramatisation de la situation et de la mobilisation, *Fréquence Gaie* trouve une solution face au problème mis en avant par la Haute Autorité, c'est-à-dire, l'impossibilité de leur accorder une fréquence à eux et *Ark-en-ciel* seuls, en créant une radio « de papier²³⁸ » : Pink Radio. Officiellement la radio des minorités de l'Ouest parisien²³⁹, celle-ci n'est en réalité qu'une émanation interne de *Fréquence Gaie* qui permet de simuler un dossier de regroupement, et donc d'être autorisé²⁴⁰. La Haute Autorité cède, *Fréquence Gaie* a gagné, le dossier de regroupement est accepté, elle ne doit partager qu'une vingtaine d'heure, peut garder son nom et son identité. La dérogation tant attendue est enfin promise, par la Haute Autorité elle-même²⁴¹. Elle sera bien délivrée, mais les tracasseries de

²³⁵ Lettre de Michèle Cotta à Mme la députée Ghislaine Tourain, 15 février 1983, Paris, fonds privé Geneviève Pastre, dossier « Copie d'archives », cote 20150894/4, Archives Nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

²³⁶ Communiqué, 22 janvier 1983, Paris, fonds privé Geneviève Pastre, dossier « Copie d'archives », cote 20150894/4, Archives Nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

²³⁷ Gérard, « Le courrier de Gai Pied Hebdo », *Gai Pied*, n° 57, février 1983, p. 57.

²³⁸ Geneviève PASTRE, *Une femme en apesanteur : Mémoires*, op. cit., 2002, p. 207.

²³⁹ Dossier de regroupement de *Fréquence Gaie*, Radio Pink et Ark en ciel, circa janvier 1983, Paris, reproduit dans Emmanuel PONTNEAU, « L'officialisation des radios libres en France de 1981 à 1984 », op.cit., 1997, annexe 21-24.

²⁴⁰ Pablo ROUY, « La Libération Gaie par la radio », *La Fièvre, le feuilleton des luttes*, mis en ligne le 4 septembre 2024, 24:00 min, URL : <https://podcast.ausha.co/la-fievre-annonce/le-feuilleton-des-luttes-saison-5-pablo-rouy-partie-1> (consulté le 04/06/2025).

²⁴¹ « Dernière minute Cotta », *Gai Pied*, n° 55, février 1983, p. 18.

Fréquence Gaie ne s'arrêteront pas pour autant, puisque la fréquence accordée n'est pas 90 MhZ, sur laquelle elle émet, mais 97,2 MhZ, occupée jusque-là par Carbone 14²⁴². La saisie de la radio et le début des émissions de *Fréquence Gaie* sur cette nouvelle fréquence lui causeront de nouveaux conflits internes et externes²⁴³.

²⁴² « La saisie de Carbone-14 marque le début du "nettoyage" de la bande F.M. », *Le Monde*, 19 août 1983.

²⁴³ Thierry LEFEBVRE, « La Saint-Barthélemy des radios libres » dans *Carbone 14. Légende et histoire d'une radio pas comme les autres*, Paris, Institut National de l'Audiovisuel, pp.176-185.

CONCLUSION

Dès son émergence, à travers ses statuts, *Fréquence Gaie* adopte un positionnement mêlant enracinement communautaire et prise de distance vis-à-vis des structures militantes homosexuelles établies, grâce à l'espace autonome que lui procure la diffusion radiophonique sur 90 MhZ. Les acteurs de la radio ambitionnent d'en faire une radio libre, au sens propre du terme, émettant sur les ondes pour parler à ses auditeurs homosexuels (et hétérosexuels). Cet éloignement du mouvement contrarie les tentatives d'unification politique du mouvement homosexuel initiées notamment par le CUARH, analysés par Massimo Prearo. Loin de se concevoir comme un simple relais des revendications politiques portées par les groupes militants, la radio revendique une autonomie structurelle et éditoriale, affirmant ainsi sa volonté de renouveler les modes d'intervention et de représentation des voix homosexuelles. La diversité de ses programmes, la spontanéité de ton de ses animateurs, non-professionnels de la radio, et la place des auditeurs, ont permis d'« homosexualiser les ondes », ou, comme le disait Pablo Rouy à chaque début d'émission, de jeter « une pluie de paillettes » sur la bande F.M.

Cependant, cette stratégie d'indépendance, aussi structurée soit-elle, se heurte rapidement à des contraintes institutionnelles, du fait de la stratégie legaliste adoptée par les membres de *Fréquence Gaie*. Dès janvier 1982, l'État amorce la régulation du paysage radiophonique à travers la distribution de dérogations par la commission Holleaux. L'exigence de reconnaissance institutionnelle place la radio dans une position délicate. En marge des appareils militants traditionnels et concurrencée par d'autres projets homosexuels, la représentativité de *Fréquence Gaie* est contestée. Il faut donc que les bénévoles de la radio construisent une légitimité à la radio, à la fois médiatique et politique, en mobilisant les structures militantes et les auditeurs de la radio. En mettant en avant le risque de disparition de

la radio, ils obtiennent la solidarité des groupes homosexuels militants et parviennent à convaincre la commission de leur représentativité. Celle-ci les enjoint cependant, comme à l'ensemble des radios libres, de se regrouper avec d'autres radios libres. Les négociations se révèlent infructueuses, en partie du fait de la volonté de *Fréquence Gaie* de continuer d'émettre 24 heures sur 24. La Haute Autorité impose donc un regroupement avec *Radio Libertaire* et *Radio Verte*. À nouveau, les acteurs de *Fréquence Gaie* dramatisent la situation et dénoncent un démantèlement auprès du public homosexuel, de ses auditeurs, du parti socialiste, et des médias généralistes, afin de soumettre la Haute Autorité à une exposition médiatico-politique contraignante. Ils mettent également en place les conditions de possibilité nécessaires à ce que la Haute Autorité cède, en créant une radio fictive, *Pink Radio*, qui appuie un dossier de regroupement théorique de trois radio, avec *Ark-en-ciel*. C'est un succès pour *Fréquence Gaie* qui conserve 148 heures de programmes, sans avoir dû fusionner avec une tierce radio libre trop importante. Le soutien des mouvements militants homosexuels n'est par ailleurs pas accompagné d'un assouplissement des relations avec *Fréquence Gaie* qui maintient sa position ferme.

Ainsi, les membres de *Fréquence Gaie* ont, dès les débuts de la station, revendiqué une position autonome vis-à-vis du mouvement militant homosexuel et dans le paysage des radios libres. Cette réussite permet de remettre en question, dans la continuité des travaux de Massimo Prearo et Mathias Quéré, la « dépression du mouvement homosexuel » après l'élection de François Mitterrand. On assiste plutôt à un redéploiement des forces vers d'autres secteurs, notamment culturel.

En 1990, *Fréquence Gaie* prend un tournant sous la direction d'Henri Maurel, et devient une radio électro. L'émergence et la consolidation de cette identité musicale s'accompagnent d'une capacité croissante à fidéliser de nouveaux auditeurs. Néanmoins, les programmes communautaires homosexuels ne cessent totalement qu'en 1999. Analyser

l'évolution de la place laissée à l'homosexualité sur les ondes sur une période plus longue, notamment pendant l'épidémie de SIDA, mériterait une étude approfondie.

BIBLIOGRAPHIE

1. Contexte politique, social et culturel

1.1 Contexte politique des années 1980

Ouvrages

BERNSTEIN Serge, BIANCO Jean-Louis, MILZA Pierre (dir.), *François Mitterrand. Les années du changement, 1981 – 1984*, Paris, Perrin, 2001, 973 p.

1.2 Évolutions culturelles et homosexualité dans les années 1980

Ouvrages

ALDRICH Robert (dir.), *Une histoire de l'homosexualité*, Paris, Seuil, 2006, 383 p.

BORRILLO Daniel (dir.), *Homosexualités et droit : de la tolérance à la reconnaissance juridique*, Paris, PUF, 1999 [1^e éd. 1998], 335 p.

1.3 Transformations médiatiques générales

Ouvrages

BROCHAND Christian, *Histoire générale de la radio et de la télévision en France, Tome III, 1974-2000*, Paris, La Documentation française, 2006, 720 p.

JEANNENEY Jean-Noël, *Une histoire des médias, des origines à nos jours* [1^e éd. 2001], Paris, Seuil, 2011, 464 p.

2. Les médias et l'homosexualité

Ouvrages et chapitres d'ouvrages

DUYVENDAK Jan Willem, DUYVES Mathias, « *Gai Pied* after ten years : a commercial success, a moral bankruptcy ? », dans Rommel MENDES-LEITE, Pierre-Olivier DE BUSSCHER (dir.), *Gay Studies from the French Cultures : voices from France, Belgium, Brazil, Canada and The Netherlands*, New-York, The Haworth Press, 1993, pp. 205-213.

JOHNSON Phylis, KEITH Michael, *Queer airwaves : the story of gay and lesbian broadcasting*, Armonk, Londres, M.E. Sharpe, 2001, 314 p.

PULLEN Christopher, *Gay identity, new storytelling and the media*, Londres, Palgrave Macmillan, 2009, 288 p.

Articles

PINHAS Luc, « Les ambivalences d'une entreprise de presse gaie : le périodique *Gai Pied*, de l'engagement au consumérisme. », *Mémoires du livre : Studies in Book Culture*, automne 2011, vol. 1, n° 3, URL :

<https://www.erudit.org/fr/revues/memoires/2011-v3-n1-memoires1830163/1007576ar.pdf>

———, « La revue *Masques* et les éditions Persona : une aventure éditoriale et culturelle pionnière au service de la communauté LGBT en France », *Mémoires du livre : Studies in Book Culture*, vol. 2, n° 9, 2018, URL :

<https://www.erudit.org/fr/revues/memoires/2018-v9-n2-memoires03728/1046987ar/>

PINHAS Luc, GIGUÈRE Nicholas, « Presse gaie, littérature et reconnaissance homosexuelle au tournant des années 1980 en France et au Québec : *Gai Pied*, *Masques*, les éditions Persona et Le Berdache », *Revue critique de fixxion française contemporaine*, 2016, n°12, URL : <https://journals.openedition.org/fixxion/7184>

3. Approches spécifiques de la radio

3.1 Sur les radios libres

Ouvrages et chapitres d'ouvrages

CAZENAVE François, *Radios libres : des radios pirates aux radios locales privées*, Paris, PUF, 1984, 128 p.

DELEU Christophe, « L'apparition des radios libres » dans *Les anonymes à la radio : Usages, fonctions et portée de leur parole*. Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur / INA, pp. 31-42.

DORO Raffaello A., *In onda: l'Italia dalle radio libere ai network nazionali, 1970-1990*, Rome, Viella, 2017, 269 p.

LEFEBVRE Thierry, *La bataille des radios libres : 1977-1981*, Paris, Nouveau monde éditions, 2008, 424 p.

LEFEBVRE Thierry, POULAIN Sébastien (dir.), *30 ans de FM, la parole libérée ?*, Paris, L'Harmattan, 2016, 280 p.

Articles

BENTOLILA Alain, « Radios libres et stations GO : les pôles de distinction », *Communication & Langages*, 1986, vol. 1, n° 70, pp. 36-52.

DORO Raffaello A., « De la clandestinité au web : radios libres italiennes et mobilité des années soixante-dix à l'arrivée d'Internet (1970-2001) », *RadioMorphoses*, 2022, vol. 8, revue en ligne, URL : <http://journals.openedition.org/radiomorphoses/2569>

Travaux universitaires

ARES Doro Raffaello, « Les Radios libres en Italie et en France des années soixante-dix aux années quatre-vingt-dix : de la recherche de la liberté d'expression à l'affirmation de la radiophonie commerciale », Thèse de doctorat, Sciences de l'information et de la communication, sous la direction de Fabrice D'ALMEIDA et Maurizio RIDOLFI, Université Panthéon-Assas - Paris II et Università degli studi della Tuscia, 2013, 499 p.

HAYES Ingrid, « Radio Lorraine Coeur d'Acier, Longwy, 1979-1980 : les voix de la crise : émancipations et dominations en milieu ouvrier », Thèse de doctorat, Histoire, sous la direction de Michel PIGENET, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2011, 870 p.

KIEN Anaïs, « Des radios libres à la FM, éléments pour une histoire sociale et culturelle d'initiative privée à Paris, 1981-1986 », Mémoire DEA, Histoire, sous la direction de Pascal ORY, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2004, 137 p.

PONTNEAU Emmanuel, « L'officialisation des radios libres en France de 1981 à 1984 », Mémoire de maîtrise, Histoire, sous la direction d'Antoine PROST et d'Annie FOURCAUT, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 1997.

POULAIN Sébastien, « Les Radios Alternatives: L'exemple de Radio Ici et Maintenant », Thèse de doctorat, Sciences de l'information et de la communication, sous la direction de Jean-Jacques CHEVAL, Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2015, 837p.

3.2 Sur la Haute Autorité et la régulation

Ouvrages

CHAUVEAU Agnès, *L'Audiovisuel en liberté ? Histoire de la Haute Autorité*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, 543 p.

3.3 Monographie de stations en lien avec *Fréquence Gaie*

Ouvrage

LEFEBVRE Thierry, *Carbone 14 : légende et histoire d'une radio pas comme les autres*, Paris, INA, 2012, 228 p.

Travaux universitaires

PATIÈS Félix, « Radio Libertaire : l'organisation d'une radio anarchiste, 1978-1986 », Mémoire de Master, Histoire sociale et culturelle, sous la direction de Pascal ORY, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2012, 494 p.

3.4 Spécificité du médium radio : méthode de recherche, historiographie et étude des publics

Ouvrages et chapitres d'ouvrages

BECCARELLI Marine, *Micros de nuit : histoire de la radio nocturne en France, 1945-2012*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2021, 462 p.

ESQUENAZI Jean-Pierre, *Sociologies des publics*, Paris, La Découverte, 2003, 128 p.

Articles

BECCARELLI Marine, « Mémoire des ondes. Les archives de la radio française », *Sociétés & Représentations*, 2 juin 2020, vol. 49, n° 1, pp.181-190.

TÉTU Jean-François, « La Radio, un média délaissé », *Hermès*, 28 mai 2004, n°38, pp. 63-69.

WOLTON Dominique (dir.), « La voix, la force de la radio », *Hermès*, 25 janvier 2024, n° 92, 268 p.

4. Approches spécifiques de l'homosexualité

4.2 Analyse des mouvements politiques homosexuels

4.2.1 Mouvements militants

Ouvrages et chapitres d'ouvrages

BOUVARD Hugo, ELOIT Ilana, QUÉRÉ Mathias (dir.), *Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs: luttes et débats des mouvements lesbiens et homosexuels (1970-1990)*, Paris, La Dispute, 2023, 332 p.

BROQUA Christophe, FILLIEULE Olivier, « Les mouvements homosexuels », dans Isabelle SOMMIER et Xavier CRETTEZ (dir.), *La France rebelle*, Paris, Michalon, 2006, pp. 537-556.

IDIER Antoine, *Les vies de Guy Hocquenghem*, Paris, Fayard, 2017, 354 p.

KROUWEL André (dir.), *The Global Emergence of Gay and Lesbian Politics : National Imprints of a Worldwide Movement*, Philadelphia, Temple University Press, 1999, 381 p.

MARTEL Frederic, *Le Rose et le Noir : Les homosexuels en France depuis 1968*, Paris, Seuil, 1996, 448 p.

PREARO Massimo, *Le moment politique de l'homosexualité : mouvements, identités et communautés en France*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2014, 329 p.

QUÉRÉ Mathias, *Quand nos désirs font désordre. Une histoire du mouvement homosexuel en France, 1974-1986*, Montréal, Lux, 221 p.

Articles

BROQUA Christophe, « La “communauté homosexuelle” comme peuple transnational. Une fiction politique », *L'Homme & la Société*, 2018, vol. 3, n°208, pp. 143-167.

CHAUNCEY George, « Après Stonewall, le déplacement de la frontière entre le “soi public” et le “soi privé” », *Histoire et société*, juillet-septembre 2002, n° 3, pp. 45-59.

DURAND Mickaël, « De Mitterrand au mariage pour tous : Le rôle des événements dans la socialisation politique des gays et lesbiennes en France », *Revue française de science politique*, juillet-octobre 2023, vol. 4-5, n° 73, pp. 685-708.

Travaux universitaires

BOUVARD Hugo, *Gays et lesbiennes en politique: Sociohistoire de la représentation des minorités sexuelles en France et aux États-Unis*, Thèse de doctorat, Science politique, sous la direction de Catherine ACHIN, Université Paris sciences et lettres - Paris IX, 2020, 655 p.

FORT Vanessa, *Le Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire*, Mémoire de Maîtrise, Histoire sociale et culturelle, sous la direction de Pascal ORY, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2005, 103 p.

FOURGEAUD Justine, « *On est pas des mecs, on est pédés* ». *Place du féminisme dans les mouvements homosexuels mixtes français (1971-1985)*, Mémoire de master 2,

Sciences Politique, sous la direction d'Elissa MAILÄNDER, Institut d'études politiques de Paris, 2017.

STUDNICKI Mickaël, *Droites nationales, genre et homosexualités en France. Des années 1870 aux années 2010*, Thèse de doctorat, sous la direction d'Olivier Dard, Histoire, Lille, Université de Lille, 2020, 724 p.

SOURCES

Archives privés

Archives Nationales, Pierrefitte-sur-Seine

- Fonds Geneviève Pastre, cote 20150894/4-5 : relatifs à sa présidence à Fréquence Gaie (juin 1982 à janvier 1984)

Groupe de collecte d'archives de Fréquence Gaie (en ligne)

- *Le programme de Fréquence Gaie* (brochure), Juin 1982, 28 p.
- Statuts de l'association, novembre 1981, 12 p.
- Entretiens enregistrées : Luc-Olivier Bezu, Christine Braunshausen, Gérard Médina, Patrick Rognant, Jean-Luc Romero, Marc Rousselet, Yann Sun, Alex Taylor, Didier Varrod, Patrick Tabasset, sont en ligne sur la chaîne Youtube Fréquence Gaie. URL : <https://www.youtube.com/channel/UCaS67obf5MI8caWOi2369wg>.
- Participation à une table ronde : Antoine Dabrowski, « C'était quoi Fréquence Gaie ? », Tsugi Radio, mis en ligne le 15 mai 2023, 13:20 min, URL : <https://youtu.be/IosMen1FcFQ>

Archives publics

Archives Nationales, Pierrefitte-sur-Seine

- Fonds de la Haute Autorité de la Communication :
 - 19890600/14-16 ; 20-21 : archives du secrétariat général (réunions) et courrier reçu
 - 19900655/1-23 : organisation et activité de la HACA, cahiers de courriers arrivés

- 20030601/1-26 : ensemble de documents relatifs à la HACA, notamment à Michèle Cotta
- Fonds George Fillioud (ministre de la Communication) :
 - 19920146/12-14 : commission sur les radios locales privées

Archives de la préfecture de police, Pré-Saint-Gervais

- Dossier des renseignements généraux sur Fréquence Gaie :
 - « Fréquence Gaie », cote 80W144, dossier n° 57 601
 - « Radio Fréquence Gaie », cote 364W3406, dossier n° 58591

Ouvrages et presse

Bibliothèque du centre LGBT, Paris

- Gai Pied : du n° 28 (juillet 1981) au n°83 (septembre 1983)
- Homophonies : du n° 11 (septembre 1981) au n° 33-34 (juillet/août 1983)
- Masques : du n° 11 (automne 1981) au n° 18 (été 1983)

Ouvrages non-universitaires

COTTEREAU Danièle, *Amazones du soir, bonsoir !*, Paris, Le Gueuloir, 2011, 212 p.

PASTRE Geneviève, *Une femme en apesanteur : Mémoires*, Paris, Balland, 2002, 411 p.

Entretiens

- Entretien téléphonique avec Marc Rousselet le 4 juin 2025 (56 min) ; le 6 juin 2025 (1h05)
- Entretien téléphonique avec Christine Braunshausen le 7 juin 2025 (1h24)

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE.....	1
INTRODUCTION.....	3
Champ de recherche et historiographies.....	5
Sources, méthode et difficultés.....	11
Problématisation et annonce de plan.....	13
DÉVELOPPEMENT.....	17
<u>I. Une radio née du tissu militant homosexuel portée par une ambition d'indépendance..</u>	<u>17</u>
A) A l'origine de <i>Fréquence Gaie</i> , des logiques de sociabilité homosexuelles.....	17
a) <i>Le noyau fondateur de la radio inséré dans le milieu gai.....</i>	17
b) <i>s'élargit grâce aux structures homosexuelles préexistantes et réseaux de sociabilité.....</i>	19
B) La mise en onde permet à la radio de fédérer, mais entraîne des conflits internes et une nécessaire restructuration.....	21
a) <i>La montée en puissance de Fréquence Gaie grâce à la diffusion hertzienne....</i>	21
b) <i>Qui change l'équilibre interne de la station.....</i>	25
C) Parler aux homosexuels et les représenter : une position disputée.....	28
a) <i>Justifier l'utilité d'une radio libre homosexuelle.....</i>	29
b) <i>Une volonté partagée par le CUARH.....</i>	32
c) <i>...mais non-réciproque : « On ne veut pas être une radio-tract ».....</i>	34
<u>II/ Le combat de Fréquence Gaie pour obtenir la reconnaissance institutionnelle de la radio tout en conservant son autonomie.....</u>	<u>38</u>
A) Face au refus de la dérogation, la quête de légitimité de <i>Fréquence Gaie</i>	38
a) <i>La « Commission consultative des radios locales privées » n'accorde pas de dérogation à Fréquence Gaie.....</i>	38
b) <i>Concurrence de projets radiophoniques homosexuels à l'origine de la crise de légitimité.....</i>	41
c) <i>Grâce à une mobilisation des groupes militants et des auditeurs, Fréquence</i>	

Gaie convainc de sa légitimité.....	43
B) « On ne marie pas comme cela des pédés » : la tentative contrariée de regrouper	
Fréquence Gaie avec d'autres radios libres.....	46
a) Dérogation sous conditions : l'obligation de trouver des radios avec qui	
partager la fréquence.....	46
b) Revirement de la Haute Autorité de la Communication, nouvelle mobilisation et	
stratégies de contournement des mécanismes de régulation.....	49
CONCLUSION.....	54
BIBLIOGRAPHIE.....	56
1. Contexte politique, social et culturel.....	56
2. Les médias et l'homosexualité.....	56
3. Approches spécifiques de la radio.....	57
4. Approches spécifiques de l'homosexualité.....	59
SOURCES.....	62
TABLE DES MATIÈRES.....	64